

DANS CE NUMERO:

**La politique du logement en Egypte doit avoir un intérêt national - La situation financière de la Belgique
L'URSS et le problème du pétrole**

LA REVUE D'ÉGYPTE

XXIème ANNEE, No. 794
SAMEDI, 1er NOVEMBRE 1947

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

S O M M A I R E

	Pages
LA VOIX DU BON SENS: par Charles Arcache	3
ACTUALITE LOCALE	4
LA POLITIQUE EN EGYPTE ET A L'ETRANGER	6
LA POLITIQUE DU LOGEMENT EN EGYPTE DOIT AVOIR UN INTERET NATIONAL: par le Dr. El Achmouni	7
NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT	8
LA SITUATION FINANCIERE DE LA BELGIQUE	9
LES GRANDS COMPTOIRS D'EGYPTE	10
TEXTES OFFICIELS	11
L'U.R.S.S. ET LE PROBLEME DU PETROLE	12
LES MARCHES INTERNATIONAUX	16
LE MOUVEMENT MARITIME	17
LA SEMAINE COTONNIERE	18
CES DAMES DE LA CORBEILLE	19
LA BOURSE DES VALEURS	20
LES MARCHES DE GROS	23

Nouvelles économiques et financières de l'étranger

Nouvelles sociétés

AMERICAN LLOYD

VOYAGES - TOURISME - TRANSPORTS INTERNATIONAUX



Membres de
L'AMERICAN SOCIETY
of TRAVEL AGENCY, INC. (ASTA)



et de la
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES AGENCES DE VOYAGE

DIRECTION GÉNÉRALE

LE CAIRE, 48, Rue Ibrahim Pacha
B. P 516 — Tél. 54347

SUCCURSALES ;

LE CAIRE : 26 α, Rue Cherif Pacha - Tél. 48442

HELIOPOLIS : 7, Rue Ismail - Tél 63821

ALEXANDRIE : 22, Rue Fouad 1er - Tél. 24539

PORT SAID : 28, Rue Fouad 1er - Tél. 8065

A S M A R A : Viale Regina No. 39 - Tél. 6242

L'oignon égyptien deshydraté

CONSERVE TOUTE SA SAVEUR
ET TOUTES SES VITAMINES

*Il s'impose rapidement sur le marché local
aussi bien que sur les marchés étrangers*

Produit de la

"LES PYRAMIDES"

**Dehydration Company
of Egypt S.A.E.**

Pour améliorer l'économie égyptienne

LA VOIX DU BON SENS

Nous avons eu le plaisir de nous entretenir l'autre jour avec un haut fonctionnaire des problèmes économiques de l'Egypte. Et nous nous sommes rendus compte combien ces questions intéressent l'élite du pays.

Notre interlocuteur ne cacha pas sa déception. "La politique suivie jusqu'ici dans le domaine économique est une politique empirique, dit-il. Les services gouvernementaux manquent de techniciens et aussi d'hommes d'affaires. Car, surtout, un gouvernement qui veut légiférer en matière économique doit s'entourer d'hommes ayant non seulement des capacités dans le domaine théorique, mais aussi dans le domaine pratique.

"Prenez le cas du service des permis d'importation. Si quelques commerçants avaient été adjoints, à titre consultatif, au personnel chargés d'examiner les demandes des importateurs, leur tâche aurait été nettement facilitée.

"Les fonctionnaires qui n'ont du commerce d'importation que des idées très vagues, auraient eu recours à ces conseillers toutes les fois que le doute aurait surgi dans leur esprit. Et l'économie égyptienne aurait profité de l'expérience ainsi acquise."

Le haut-fonctionnaire poursuivit: "A mon avis, l'économie égyptienne a surtout besoin, pour s'épanouir, de confiance. Le jour où le capitaliste étranger se sentira en pleine sécurité, l'industrie, le commerce, l'agriculture connaîtra une véritable ère d'or. Pour se développer l'économie égyptienne a besoin du concours étranger. Tous les gouvernements l'affirment sans cesse. Mais la législation économique ne suit pas cette tendance.

"Ainsi, la loi sur les sociétés anonymes a été une erreur. Sous prétexte d'éviter des abus, d'assurer du travail à une partie des diplômés égyptiens, on est arrivé à ceci: arrêt presque complet dans la constitution de nouvelles sociétés, donc champ d'action limité, même pour les diplômés que l'on veut caser dans les sociétés anonymes. Si, au contraire,

on avait laissé ces sociétés se développer harmonieusement, le chômage que l'on craint tellement, n'aurait pas existé.

"Le retrait de l'Egypte du bloc sterling a été une autre erreur. Pour se retirer du bloc sterling, il aurait fallu trouver autre chose. L'assentiment de l'Amérique à notre intégration dans le bloc dollar, par exemple. Mais on s'est retiré du bloc sterling en demeurant indépendant, et puisque l'Egypte n'a ni or, ni dollars, elle s'est placée motu proprio dans une situation fort désavantageuse.

Le problème fiscal laisse également à désirer. Ce n'est pas le taux que je critique, mais la distribution de la fiscalité. Ainsi, de grosses fortunes ne paient rien au Fisc, alors que l'industrie, le commerce, les revenus mobiliers sont trop lourdement chargés".

Abordant un autre point de vue, notre interlocuteur parla des droits douaniers qui, à son avis, sont trop élevés et contribuent à la hausse du coût de la vie.

"Le gouvernement a besoin d'argent, je le reconnais. Il aurait pu tirer du contribuable bien plus qu'il n'en tire aujourd'hui, si par une politique libérale, il avait développé l'économie du pays. Car la prospérité profite aussi bien à l'individu qu'à l'Etat. Ce n'est pas à coup de taxes que l'on remplit les coffres du gouvernement, mais en créant dans le pays des activités nombreuses et variées, chacune payant son dû.

"Mais, insista, le haut-fonctionnaire, la question la plus importante réside dans la collaboration sincère des Etrangers et des Egyptiens. Que les capitaux étrangers n'aient rien à craindre et l'économie égyptienne connaîtra des jours heureux".

Nous avons tenu à rapporter in-extenso cet entretien, car à notre avis, il constitue une déclaration franche des besoins de l'Egypte sur le plan économique. Si les déclarations de notre interlocuteur étaient mises en pratique, l'Egypte connaîtrait une véritable prospérité.

Nous connaissons plusieurs firmes étrangères importantes qui comptaient créer des industries nouvelles en Egypte, mais que la tendance du législateur égyptien a effarouchées. Le problème ouvrier est une autre question qui empêche le capital étranger de se placer chez nous. On craint, en effet, les grèves. Et la tendance des travailleurs à se croiser les bras pour un oui ou un non n'est pas encourageante.

Nous comprenons fort bien qu'occupé par la lutte contre le choléra, le gouvernement ne peut donner aux problèmes économiques toute l'attention nécessaire. Mais le choléra ne durera pas longtemps. Et à ce moment là, il faudra se pencher — et très sérieusement — sur l'ensemble des questions économiques qui sont à la base de la vie matérielle du pays.

Les quelques suggestions données par le haut-fonctionnaire précité sont dignes d'une étude approfondie. Il faut surtout agir dans le sens de la collaboration égypto-étrangère. Il faut surtout agir pour amener les capitaux étrangers à se placer en Egypte, ce qui, du coup, assurera du travail à la masse et éliminera le spectre du chômage.

Les mesures prises jusqu'ici ne sont pas efficaces. Il faut modifier de fond en comble la politique suivie si l'on veut assurer au pays la prospérité.

Qu'il se trouve des hauts-fonctionnaires pour prêcher l'évangile de la collaboration est un atout précieux. Il ne faut pas donc désespérer. Le bon sens reprendra ses droits.

CHARLES ARCACHE.



LE CAIRE * BRUXELLES

d'un seul coup d'aile!

par la **SABENA** LIGNES AÉRIENNES BELGES

CORRESPONDANCES POUR TOUTES LES CAPITALES EUROPEENNES

Renseignements: BUREAU SABENA - SHEPHERD'S HOTEL
HELIOPOLIS PALACE HOTEL ET AUPRES DE TOUTES LES AGENCES DE VOYAGE



Actualité

ECONOMIE

COTON

LE GOUVERNEMENT ET LE PRIX DU COTON

Une source autorisée du ministère des Finances a déclaré à certains représentants de la presse que le gouvernement a fixé les prix du coton provenant de la présente récolte, sur la même base que celle de l'année écoulée.

Par ailleurs, le gouvernement prendra une attitude de simple surveillant tant que les prix actuels demeurent au-dessus de ceux fixés officiellement. Il n'interviendra qu'au cas où ces prix viendraient à baisser au-dessous du tarif officiel.

LES STOCKS DE COTON EGYPTIEN

Se référant à l'information publiée par le "Manchester Guardian" au sujet des stocks actuels de coton égyptien et qui s'élevaient à 11.480.000 cantars contre 13.000.000 de cantars en 1946, S.E. Abdel Méguid Badr pacha, ministre des Finances, a déclaré à la Presse :

"L'expression "stock" prête à équivoque. Il y a donc lieu d'éclaircir cette expression. En réalité, les chiffres de cette année comprennent les quantités emmagasinées de la nouvelle récolte.

Ces stocks, détenus tant par le gouvernement que par les particuliers, s'élèvent à 5.000.000 de cantars. Quant à la nouvelle récolte, elle s'élève à environ 6.000.000 de cantars.

"Voici les détails de ces quantités :

Récolte de 1947

Achmouni 4.500.000 cantars.
Karnak 1.300.000 cantars.
Guiza 7.200.000 cantars.

Quantités emmagasinées:

Karnak, détenu par le gouvernement 2.800.000 cantars.

Karnak, détenu par les particuliers 750.000 canars.

Achmouni et autres variétés 1.450.000 cantars".

S.E. Abdel Méguid Badr pacha, a déclaré, par ailleurs, qu'il ne savait rien au sujet de la nouvelle concernant une demande des Etats-Unis pour l'achat de toute la récolte de coton égyptien.

LE COTON SERVIRA-T-IL DE COUVERTURE A LA MONNAIE EGYPTIENNE ?

Selon notre confrère "Al-Misri", les services compétents du ministère des Finances étudieraient actuellement la possibilité de couvrir la circulation fiduciaire en Egypte de manière à ce que la livre égyptienne devienne une monnaie mondiale.

Cette étude aurait abouti à cette constatation que l'or nécessaire pour la couverture ne dépasse pas 22 millions de livres. Or, les stocks de coton détenus actuellement par le gouvernement représentant une valeur de 30 millions de livres, on songe à employer le prix de ce coton comme couverture de la circulation. Cette mesure dispenserait le gouvernement de recourir à l'emprunt.

LES EXPORTATIONS DE COTON

Dans une déclaration qu'il vient de faire à notre confrère "Al-Misri", S.E. Abdel Méguid Badr pacha, ministre des Finances, a révélé que pour la première fois depuis la guerre, l'Egypte a pu exporter 7.000.000 de balles de coton qui représentent toute sa production annuelle.

"Ceci", a dit S.E. Badr pacha, "est une preuve matérielle qui dément les rumeurs qui ont circulé au sujet d'un prétendu malaise économique dans le pays!

"En effet, il y a une très sensible amélioration dans les prix du coton; prenons, par exemple, le "Karnak" a été vendu à 53 tallaris par cantar du grade extra, alors qu'il était coté moins que l'Ashmouni au cours de la saison précédente.

LE "GUIZA 51" ET LE "GUIZA 52"

Le ministère de l'Agriculture, a produit deux nouvelles qualités de coton. L'une s'appelle Guiza 51 et est un croisement de Guiza 26 et de Guiza 40; l'autre est dénommée Guiza 52 et ressemble au Karnak en blancheur et dans la longueur de sa fibre.

LA RECOLTE MONDIALE DE COTON

L'Associated Press annonce de Washington que le département de l'agriculture a estimé la récolte mondiale de coton à 13 milliards de lbs, soit une augmentation de 21 pour cent sur celle de 1946.

LES NEGOCIATIONS SUR LES CREDITS STERLING

Le ministre des Finances a déclaré aux représentants de la presse qu'il a reçu la réponse du gouvernement britannique et que les négociations en vue d'un accord à long terme sur les avoirs sterling de l'Egypte commenceront vers la fin du mois de novembre. D'accord entre les deux gouvernements, ces négociations auront lieu au Caire.

La délégation égyptienne sera présidée par Abdel Hakim el Rifai bey, sous-secrétaire d'Etat aux Finances pour les impôts, et comprendra : Mohamed Aly Namazi bey, vice-président du Conseil d'Etat, le Dr. Abdel Guénil el Omari, contrôleur des changes au ministère des Finances, M. Hussein Kamal el Ghamraoui, directeur des recherches financières et économiques, et M. Dichy, du ministère des Finances. La plupart des membres de la délégation ont déjà participé aux négociations de juin dernier.

Ajoutons que la réponse du gouvernement britannique ne fait aucune allusion à la délégation qui représentera la Trésorerie.

UNE STATISTIQUE DES SOCIÉTÉS ANONYMES

L'administration de la statistique vient de publier une statistique des sociétés anonymes constituées en Egypte. Leur nombre est de 375 dont le capital payé est de 78 millions de livres, tandis que leurs actions en circulation ne dépassent pas les 13 millions de livres.

Trois cent quarante de ces sociétés sont purement égyptiennes dont le capital social totalise 69 millions de livres. Des autres sociétés qui sont étrangères, 26 sont anglaises au capital de 8 millions de livres, 6 sont belges au capital d'un million de livres et deux sociétés sont françaises dont le capital ne dépasse pas un million de livres.

En 1938, le nombre des sociétés anonymes était de 300, dont le capital entièrement versé était de 58 millions de livres, alors que les actions en circulation les concernant atteignaient 29 millions de livres.

UN ARRETE CONCERNANT LE MAÏS "FIN"

Le ministre du Commerce vient de prendre un arrêté interdisant le transport du maïs "fin" provenant de la récolte de 1947, sans permis préalable obtenu du ministère du Commerce.

LA SEQUESTRATION DES BIENS ITALIENS EN EGYPTE

Nous apprenons de source certaine que le gouvernement égyptien a décidé de suspendre temporairement la levée du séquestre sur les biens italiens d'Egypte, qui aurait dû avoir lieu ces jours-ci. Cette mesure a été décidée à la suite du retard dans l'exécution d'une des clauses de l'accord italo-égyptien sur les réparations et le séquestre conclu le 25 sept. dernier. Le gouvernement italien s'était en effet engagé à ouvrir, dans une banque italienne, un crédit de 2 millions et demi de livres égyptiennes, au nom du gouvernement égyptien. Ce dernier se serait servi de ce crédit pour payer des importations de marchandises italiennes ou des services en Italie, échelonnant les prélèvements sur une période de 5 années. Or le gouvernement de Rome ne semble pas avoir pris les mesures nécessaires pour l'ouverture de ce crédit; c'est ce retard qui explique la décision égyptienne de suspendre la levée de la séquestration en attendant que le crédit soit ouvert.

Après des milieux italiens qui nous ont donné confirmation de cette nouvelle, on nous a déclaré que le retard italien n'est dû qu'à des causes matérielles qui seront certainement surmontées dans quelques jours. La décision égyptienne de suspendre la levée du séquestre ne saurait donc avoir une influence quelconque sur les relations économiques italo-égyptiennes, et elle ne demeurera sans doute en vigueur que pendant une courte période de temps.

LES SALAIRES DES OUVRIERS AGRICOLES

On sait que la loi No. 41 de 1944 relative au Contrat individuels du travail ne comprend pas les ouvriers agricoles. Aussi le ministère des Affaires Sociales étudie-t-il actuellement un projet tendant à fixer un minimum de salaires pour ces ouvriers. Il étudie également un autre projet déterminant les relations entre propriétaires et fermiers.

A cet effet, le ministère s'inspire des projets déjà étudiés par certaines organisations internationales dont notamment le comité permanent des questions agricoles de l'Organisation Internationale du Travail.

Par ailleurs, l'administration du Fellah élabore un nouveau plan réglementant la politique à suivre en vue d'améliorer la situation du fellah.

locale

ET FINANCES

LA REGLEMENTATION DES COMMUNICATIONS

Le Conseil Supérieur de la Lutte contre le choléra a pris cette semaine d'importantes décisions en ce qui concerne les communications dans les moudirihs et les gouvernorats.

1. — Chemins de fer de l'Etat

a) Les trains de voyageurs qui avaient été suspendus seront remis en marche dans les moudirihs de Gharbieh et de Ménéoufieh, d'une part, et de Dakahlieh, conformément à la décision du ministère de l'Hygiène Publique, à condition que les voyageurs soient munis d'un certificat de vaccination portant leur photo, le vaccin ne doit pas dater de moins de six jours et de pas plus de trois mois.

b) La suspension des trains entre Cherbin et Kallin est maintenue, ainsi qu'entre Kallin et Damanhour, Tantah et Kallin.

c) La circulation des trains de voyageurs et express se poursuit entre les moudirihs de Basse-Egypte et Alexandrie, Port-Saïd, Suez, Damiette et Le Caire, dans les mêmes conditions stipulées à l'alinéa (a).

d) L'Administration des Chemins de Fer prendra ses dispositions pour ne vendre des billets de parcours, dans les gares des gouvernorats et des moudirihs, qu'aux personnes munies d'un certificat de vaccination approuvé par le ministère de l'Hygiène Publique ou l'inspecteur de l'Hygiène compétent.

2. — Chemins de fer du Delta

a) Les trains de voyageurs circuleront dans les moudirihs de Dakahlieh de Charkieh et de Galoubieh, avec les mêmes restrictions que pour les Chemins de Fer de l'Etat.

b) Les trains de voyageurs ne pourront pas circuler dans les moudirihs de Gharbieh et de Béhéra.

c) Les deux sociétés du Delta et Baharieh des chemins de fer seront responsables de l'application des présentes dispositions.

3. — Omnibus, taxis et voitures privées

a) Les omnibus et les taxis pourront circuler entre les moudirihs de Galoubieh, de Charkieh et de Dakahlieh, ainsi que dans le gouvernorat de Damiette, à condition que les voyageurs soient munis de certificats de vaccination. Les postes de trafic devront vérifier les certificats de chaque voyageur.

b) Signalons que les autobus et les taxis venant de ces moudirihs ne pourront pas entrer au Caire : ils s'arrêteront à

Choubrah-village. Par contre, les voitures privées pourront entrer au Caire, si un permis a été préalablement obtenu à cet effet du ministère de l'Hygiène Publique, et après que chaque voyageur aura exhibé son certificat de vaccination.

c) Défense de circuler (pour les voitures) entre les moudirihs de Gharbieh et de Ménéoufieh, d'une part, et les moudirihs de Charkieh et de Dakahlieh, ainsi que le gouvernorat de Damiette; d'autre part, il est interdit de se rendre de la Béhéra aux moudirihs de Gharbieh et de Ménéoufieh, et vice-versa. La garde des ponts est maintenue sur les deux rives du Nil.

d) Les autobus et les taxis ne pourront pas circuler, jusqu'à nouvel ordre, entre les moudirihs de Gharbieh, de Ménéoufieh et de Béhéra. Les permis des voitures seront entre-temps retirés.

e) Les voitures privées, les autos et camions ne pourront circuler que sur présentation d'un permis délivré par le ministère de l'Hygiène Publique ou de l'Inspectorat Sanitaire, à condition que le chauffeur et ses assistants soient munis de certificats de vaccination.

4. — Navigation fluviale en Basse-Egypte

La navigation fluviale en Basse-Egypte sera suspendue sur le canal Ismaïlieh, sur les deux branches de Damiette et de Rosette, ainsi que sur leurs branches, et ce jusqu'à nouvel avis. Les barques, les vedettes et les bacs devront stationner là où ils se trouvent en ce moment; ils ne pourront stationner ailleurs que sur autorisation spéciale du ministère de l'Hygiène Publique.

5. — Le trafic en Haute-Egypte

a) Chemins de fer. — Les trains continueront à circuler entre Le Caire et la Haute-Egypte; il ne sera cependant pas vendu des billets dans la zone comprise entre la gare de Guizeh et celle de Wasta. Ces trains s'arrêteront aux gares suivantes: Wasta, Béni-Souef, et Minieh uniquement pour alimenter en eau les chaudières des locomotives; toutes les précautions seront prises pour que personne ne puisse prendre le train à ces gares.

Le voyageur venant de Guizeh ou du Caire ou de n'importe quelle autre gare par laquelle il a passé, doit être muni d'un certificat de vaccination officielle datant au moins de six jours et ne dépassant pas trois mois, portant la photo du détenteur et le sceau du ministère de l'Hygiène Publique, ainsi que d'un certificat délivré par le ministère de l'Hygiène.

Ces instructions s'appliquent aussi bien aux voyageurs de Basse que de Haute-Egypte.

On peut voyager librement entre Minieh et Shellal; à Assiout toutefois, des billets de voyage ne seront vendus qu'aux personnes munies d'un certificat de vaccination datant d'au moins six jours et ne dépassant pas trois mois, avec la photo du titulaire et le sceau du ministère de l'Hygiène Publique.

Les trains circuleront entre les gares du Caire et du Fayoum, mais ne s'arrêteront pas dans la zone comprise entre Guizeh et Fayoum. Les trains de voyageurs ne circuleront pas jusqu'à nouvel ordre, entre Le Caire et Wasta, Wasta et le Fayoum, Wasta et Minieh.

Les trains de voyageurs ne circuleront pas entre Le Caire, Minieh et Assiout. Seuls circuleront les trains express; ils ne s'arrêteront qu'après Minieh, sauf à Mellaoui, Dairout, Manfalout et Sohag; après Minieh, ils s'arrêteront aux gares habituelles.

Quant aux trains de voyageurs habituels entre Sohag et Louxor, Assouan et Shellal, et vice-versa, leur circulation sera maintenue.

Les trains de voyageurs entre Fayoum, Sénoures et Abou-Hasan circuleront comme à l'ordinaire. Toutefois, les voyages sur la ligne Béni-Souef—El Lahon seront suspendus.

Les permis pour la circulation des voitures et des taxis seront délivrés dans la moudirihs d'Assiout; les voitures privées et les camions ne pourront circuler que sur présentation d'un certificat délivré par le Teftiche de l'Hygiène Publique dans la moudirihs.

6. — Voitures et taxis

b) Pour ce qui concerne la circulation entre les moudirihs de Guizeh et de Béni-Souef, les permis des autobus et des taxis seront retirés; les voitures privées et les camions ne pourront circuler que sur présentation d'un certificat délivré par le Teftiche de l'Hygiène Publique dans la moudirihs.

c) Les voitures de l'armée ne pourront circuler qu'en mission officielle et avec une autorisation en règle.

7. — La navigation fluviale en Haute-Egypte

a) Les dispositions arrêtées pour la navigation fluviale en Basse-Egypte s'appliquent également à la Haute-Egypte.

b) Les bureaux sanitaires de la Haute-Egypte prendront les dispositions nécessaires pour vacciner tous les bateliers; ceux-ci devront subir une quarantaine. Les barques et les vedettes s'arrêteront aux endroits désignés par les Teftiches de l'Hygiène Publique.

2 MILLIONS DE LIVRES BENEFICES MANQUES A L'E.S.R.

On sait qu'à la suite de l'épidémie du choléra, le ministère de l'Hygiène publique a imposé la circulation dans les trains à certaines restrictions qui ont diminué le mouvement du transport ferroviaire. On croit savoir que les pertes subies par l'administration des Chemins de fer, du fait de cette situation ont atteint 2 millions de livres environ, indépendamment de 900.000 livres, représentant les bénéfices manqués qu'aurait dû faire l'administration durant les jours de fête, et qu'elle n'a pas fait à cause de la situation actuelle de l'épidémie.

La Revue d'Egypte Economique et Financière

REDACTION
ET ADMINISTRATION :
SOCIETE ORIENTALE
DE PUBLICITE
Propriétaire-éditrice
de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois
Egypte : P.T. 150 P.T. 80
Etranger : £ 2 £ 1,20

PUBLICITE ET ABONNEMENTS :

24, rue Galal — Tél. 49000
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27368
Alexandrie

Rédacteur en Chef :
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire :
Me. Ch. ATALLA

D'une semaine à l'autre

La politique en Egypte et à l'étranger

LES AFFAIRES INTERIEURES

Nous écrivions la semaine dernière dans ces mêmes colonnes ces mots: "l'épidémie elle-même crée des difficultés qui ont leur retentissement sur la vie active du pays et dans tous les domaines où cette vie se manifeste... Il faut donc se ressaisir pour s'organiser et le plus vite possible. En effet, il faut et l'on peut, d'ores et déjà, sérier les problèmes et, tout en constatant leur solidarité, affecter à leur solution des hommes et des organismes autonomes qui établiraient néanmoins entre eux des contacts par des agents ou des institutions de liaison... Pourquoi ne pas constituer un comité inter-administratif ou inter-ministériel composé des divers représentants intéressés de l'Etat pour coordonner les mesures à prendre de manière que le combat à livrer au choléra ne puisse apporter des entraves à l'une quelconque des activités nationales."

A peine ces mots étaient-ils imprimés que nous apprenions lundi dernier la constitution, sur le désir exprimé par S.M. le Roi, d'un Comité Consultatif pour le choléra aux fins de mobiliser toutes les compétences en vue de coordonner la lutte contre l'épidémie. Ce Comité réunit les sous-secrétaires d'Etat de plusieurs ministères: ceux de l'Intérieur, de l'Agriculture, de la Défense Nationale, des Travaux Publics, des Communications et de l'Hygiène publique.

Ainsi donc les événements d'eux-mêmes nous ont procuré le bonheur d'avoir raison. Mais ici une légère réticence: peut-on vraiment croire que le ministère de Commerce et de l'Industrie doit être tenu à l'écart de ce nouveau Comité Consultatif?

AUTRES AFFAIRES INTERIEURES

Nous déplorions aussi la semaine dernière que le choléra ait détourné l'attention de l'opinion publique de la question primordiale et en quelque sorte

existentielle (rien à faire avec l'existentialisme) qu'est pour le pays celle de son indépendance et de son avenir de liberté. Mais Me. Fikry Abaza bey, rédacteur en chef du "Mussawar", et l'un des leaders du parti nationaliste a ressuscité, par une série d'articles, la question nationale silencieusement enterrée par certains milieux depuis le retour de Nokrachy pacha du Conseil de Sécurité. Fikry Abaza a récapitulé la situation politique en démontrant l'inanité des efforts partisans et parlementaires qui jusqu'ici ont été déployés. Il a fait le procès des institutions actuelles et revendiqué le droit pour le pays de les réorganiser afin de sortir de l'impasse où il se serait engagé lui-même. Ce que Fikry Abaza suggère, c'est la suspension provisoire du fonctionnement politique et administratif actuel, la mise à l'écart de toutes les combinaisons ministérielles possibles et l'avènement au pouvoir d'un ministère composé d'hommes indépendants qui demeureraient à la tête du gouvernement pendant un an — juste le temps de réviser précisément la situation et de permettre au pays de mieux s'organiser pour une lutte nationale qui devra alors reprendre à l'intérieur et à l'extérieur.

Bien entendu, il a suffi que ces articles paraissent pour qu'ils provoquent de la part des partis habitués aux prébendes qu'on a l'air de vouloir leur enlever un tollé général. Du journal "Al Assas" au journal "Al Kotla" les protestations fusèrent accompagnées des pires accusations.

Le gouvernement parlementaire étant le gouvernement des partis, on ne pouvait certes s'attendre à moins. L'idéalisme du parti nationaliste ne servira donc jamais de rien. Il est vrai aussi que les noms cités par Fikry Abaza bey comme ceux des personnages qui doivent assumer l'intérimat qu'il préconise s'ils sont garantie de probité ne sont pas nécessairement caution d'habileté politique.

Ainsi sommes-nous toujours au point mort et la pagaïe administrative et gouvernementale continuera-t-elle de sévir encore et encore. Le seul point acquis est celui-ci: le problème natio-

nal est de nouveau posé et les débats sont rouverts. Cela suffit.

REPRISE DES NEGOCIATIONS SUR LES CREDITS STERLING

On annonce pour fin novembre de nouvelles négociations autour des crédits sterling. On ne nous dit pas comment la question a été étudiée au ministère des Finances ni quel Comité ou quelle Commission aura déjà mis au point le projet que l'Egypte soumettra à l'Angleterre. Les hauts fonctionnaires, spécialistes, techniciens, docteurs, diplômés supérieurs, savants ès-finances du Ministère compétent ne peuvent certes être ici l'objet d'aucun doute, d'aucune hésitation quant à leurs capacités et aptitudes. Mais le public qui est le principal intéressé et, par ricochet, le principal créancier de l'Angleterre, a bien le droit de savoir à quoi s'en tenir. Les informations qui lui parviennent lui sont données au compte-gouttes, outre qu'elles ne sont pas toujours certaines et qu'elles sont toujours contradictoires. On se rappellera les déboires qu'on a subi à la suite de l'accord de Juillet dernier, alors qu'on en attendait les plus heureux effets.

Nous insistons, dans la mesure de notre faible prestige et de nos faibles moyens, pour être mis au courant, non point des décisions qui auront été prises, mais des dispositions envisagées pour mener à bien les pourparlers qui vont s'engager.

Nous sommes en régime parlementaire, n'est-ce pas? Et cela suppose que chaque problème doit être débattu et discuté en public et à ciel ouvert. Nous nous dressons donc contre la dictature des fonctionnaires et des techniciens en chambre, contre l'administration paperassière et cachottière. Et que nos amis du Ministère des Finances ne prennent point la mouche mais réfléchissent un peu et avec quelque bonté sur l'épître que nous leur adressons.

PALESTINE

Au problème palestinien on n'a trouvé aucune solution en-

core. L'ONU comme elle y est condamnée congénitalement, se dérobe. Au fond, comment ces Uruguyens et ces habitants du Popocatepell peuvent-ils bien comprendre, saisir, appréhender et résoudre cette histoire embrouillée qui se passe pour eux à l'autre bout du monde dans ces orient lointains, au diable vert. Ils sont en présence non point d'Arabes et de Juifs qui se querellent à propos d'un lopin de terre, mais de Roumains, de Bulgares, de Russes, d'Autrichiens, de Polonais, d'Allemands, de Hongrois, de Tchèques, d'Alsaciens, de Lithuaniens qui se disent juifs, qui veulent vivre ensemble sur une terre qui a appartenu à leurs ancêtres et que des Arabes palestiniens, c'est-à-dire autochtones, leur disputent précisément parce qu'ils y sont eux, actuellement, et depuis longtemps encore, et qu'ils sont soutenus en cela par des Irakiens, des Egyptiens, des Hedjaziens, des Yéménites, des Transjordaniens, tous gens à qui ces Uruguyens et habitants du Popocatepell n'ont jamais serré la main. Alors ils hésitent, remuent des dossiers, forment des comités et des sous-comités, repartent et reviennent et ne trouvent pas mieux, pour apaiser leur conscience et leur pauvre tête farcie de choses qu'ils ne comprennent pas, que de renvoyer, renvoyer. Voilà en résumé toute l'affaire palestinienne considérée à l'ONU.

L'ACCORD

ANGLO-AMERICAIN

L'Angleterre a enfin signé un accord avec les Etats-Unis dont on ne nous livre pas encore les modalités. Tout ce que nous savons c'est que la question épineuse des barrières douanières préférentielles de l'Empire britannique a été résolue. Nul doute que cela entraînera de profonds remous à l'intérieur même de l'Empire et dans le commerce international. Et pour le savoir il faudra attendre trois semaines comme cela est annoncé.

LE NOUVEAU SEMAINIER

LA POLITIQUE DU LOGEMENT EN EGYPTE DOIT AVOIR UN INTERET NATIONAL

Quand la guerre a pris fin, on croyait avec raison que la question du logement pour l'Egypte, serait l'un des problèmes les plus pressants et les plus immédiats. Sans contredit, le problème qui régleme les rapports entre bailleurs et locataires doit donner lieu à des discussions aussi actives que laborieuses.

Comparée à beaucoup de pays, l'Egypte n'a aucunement attribué à la question du logement l'intérêt qu'elle mérite c'est-à-dire l'intérêt national.

La solution du problème a été retardée par un débat parlementaire prolongé, et pourtant cette question devrait être examinée au point de vue de savoir si le logement devait être considéré comme une affaire privée ou publique. Ce qui démontre suffisamment le fait que le logement a bon marché est avant tout un problème économique, c'est-à-dire politique.

C'est pour des raisons économiques que l'entreprise privée n'a jamais été capable de fournir des logements suffisants au groupe social dont le revenu est le plus bas.

Les causes principales de la hausse des loyers sont comme on le sait, dues au renchérissement général du coût de la vie en Egypte comme ailleurs, ainsi que des matériaux de construction. Les conflits ouvriers et grèves de toutes sortes ayant pour objet l'augmentation des salaires et la réduction des heures de travail, ne sont pas étrangers à ce resserrement et ne font que l'accentuer.

Pour résoudre le problème le Gouvernement se borne à légiférer une loi, et le Sénat s'est prononcé, dans sa séance du mercredi 25 Juin 1947, sur la plupart des articles de la loi sur les loyers.

Après de nombreux débats, tant devant la Chambre des députés, qu'au Sénat, il a été finalement décidé d'approuver cette loi. Ce projet ainsi modifié a été mis au vote à une des séances du mois de Juillet.

Avant la promulgation de cette loi, on annonçait qu'un projet réglementant la question des loyers, était sous étude et on déclarait que l'on est arrivé à trouver une solution satisfaisant les locataires sans nuire aux intérêts des propriétaires. Mais, malheureusement, cette loi n'a modifié en rien et n'a répondu aux besoins des locataires et les solutions données génaient même leurs intérêts privés. L'on constate encore, malgré l'entrée en vigueur de cette loi, l'existence de la crise, crise qui avait d'ailleurs été signalée comme devant inévitablement se produire.

La loi avait limité son champs d'action, et on pouvait prévoir une augmentation générale, et parfois démesurée, des loyers qui, s'ajoutant, aux autres contre-coups de la vie chère, pèserait lourdement sur la petite bourgeoisie et la classe ouvrière.

Le législateur avait essayé d'avoir pour but de mettre fin aux conflits entre locataires et propriétaires, mais en réalité il a aggravé la crise, en ce sens qu'elle n'a pas pu arrêter les manoeuvres de la bonne sortie, ni fixer les loyers de nouveaux appartements.

On voit ainsi que le point de départ de la loi est erroné et ses dispositions sont des plus rigoureuses pour les locataires soit dans les nouveaux immeubles que dans les anciens.

On sait que la législation sur les loyers doit tout entière être inspirée par le souci de protéger les locataires, famille ou individus, et de leur assurer une habitation fût-ce en portant atteinte au droit de propriété. Cette pensée directrice ne cède devant les droits du propriétaire que si celui-ci doit habiter lui-même ses propres locaux ou y recevoir ses ascendants ou descendants. Une telle solution est dictée par l'aspect social du problème du logement. Le Parlement a été guidé par ce principe, mais, devant la crise qui règne, il a limité les droits du propriétaire, de sorte qu'il ne suffira plus du seul désir du propriétaire pour qu'un locataire lui cède son appartement pour son logement ou celui d'un de ses enfants seulement, mais d'une force

majeure l'obligeant à donner congé au locataire, c'est ainsi que le Sénat s'est prononcé sur l'article 3 de la loi. Ces dispositions ne seraient pas applicables qu'au propriétaire qui prouvera qu'il va occuper réellement le local, devant un cas de force majeure, par lui-même ou par un de ses enfants. Le Sénat n'a pas voulu accorder la prorogation dont s'agit à la famille du propriétaire, ou seulement à son seul désir.

Durant la guerre, les propriétaires ont trop bénéficié de l'exercice anormal et irrégulier de leur profession de propriétaires et ils ont pu retirer de l'exploitation de leur capital un revenu extraordinaire, et ils continuent à percevoir un rapport qui n'est pas du tout en rapport avec les circonstances actuelles.

Non satisfaits d'avoir majoré le prix de location de leurs immeubles pendant la guerre, ils continuent à percevoir cette majoration sous prétexte d'une nouvelle construction ou bien sous un aspect de bonne sortie.

Dans la situation exceptionnelle née de la guerre et qui a créé la pénurie de la construction, il est aussi juste de limiter aujourd'hui le bénéfice du propriétaire qu'il était juste de limiter celui du vendeur de céréales, de sucre ou des autres articles ou denrées qu'on a taxées. La raison en est la même. De part et d'autre il s'agit d'éléments de première nécessité (logement ou aliments) devenus rares et introuvables par suite de circonstances exceptionnelles et dont on fixe le prix dans l'intérêt général.

Les commerçants libres de fixer leurs prix, en temps normal, parce que la concurrence servait de régulateur, ont subi la taxation de leurs produits quand ceux-ci sont devenus insuffisants pour les besoins normaux, les propriétaires libres de fixer leurs loyers en temps normal parce que l'offre correspondant à peu près à la demande, doivent subir "la taxation" des loyers, maintenant les immeubles sont insuffisants pour les besoins de la population et seront insuffisants pour plusieurs années encore.

C'est seulement sur une longue période qu'il sera possible de remédier à la grande insuffisance des locaux qui résulte de l'augmentation de la population, de l'usure et de l'arrêt des constructions nouvelles. En attendant, des mesures exceptionnelles seraient nécessaires pour satisfaire les besoins les plus urgents dans le plus court délai possible. L'Egypte pourrait sans doute bénéficier, pour sa politique du logement après la guerre, de l'expérience acquise au cours de la guerre dans l'exécution du programme de logement des autres pays.

Le Gouvernement doit être tenu pour responsable de la construction d'habitations peu coûteuses aussi longtemps du moins que les conditions économiques empêcheraient l'entreprise privée de fournir des logements convenables et bon marché.

Le problème qui se pose actuellement est de procurer, dans le plus bref délai, à la population, le plus grand nombre possible de logement. Il faut commencer, tout d'abord, par abolir la bonne sortie et ensuite par taxer les nouvelles constructions.

Existe-t-il un autre remède contre cette crise?

Le Gouvernement peut certainement agir et utilement soit en construisant des logements à ses propres frais et les cédant à des loyers réduits ou bien en favorisant l'initiative privée par des concessions qui lui permettront de construire à prix réduit.

Ces concessions peuvent porter sur les terrains à bâtir, sur les moyens de transport, sur les taxations des produits de provenance étrangère, sur les fournitures de fourrage et combustible.

Dr. H. El ACHMOUNI,
Conservateur à l'Administration
de la Publicité Immobilière

(suite en page 22).

NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

Syrie

LA RATIFICATION DE L'ACCORD SUR LE PETROLE SEoudITE SERAIT-ELLE AJOURNEE?

On sait qu'à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement était notamment inscrite la question de la ratification de l'accord sur le passage du pétrole séoudite par la Syrie, accord conclu il y a quelques semaines, durant les vacances parlementaires, entre le gouvernement syrien et la Trans-Arabian Pipe-line Co. Or, il semble peu probable que cette ratification puisse intervenir durant la présente session, par suite de l'ordre du jour chargé et des débats politiques importants suscités par les événements du jour, d'autant plus que la session extraordinaire a expiré. La convention pétrolière ne viendrait donc en discussion que lors de la session ordinaire qui doit s'ouvrir incessamment.

LES COMMERÇANTS SYRIENS SE RENDENT AU JAPON

Les Chambres de Commerce syriennes ont communiqué aux ministères de l'Economie Nationale et des Affaires Etrangères la liste des commerçants désireux de se rendre au Japon pour y établir ou renouer des relations commerciales. Le ministère des Affaires Etrangères communiquera à son tour la dite liste aux représentants des autorités américaines en vue de leur délivrer les sauf-conduits exigés pour se rendre au Japon.

LE MARCHÉ FINANCIER ET LA HAUSSE DE L'OR ET DES DEVICES

Le marché financier syrien est caractérisé, comme au Liban, par une hausse sensible de l'or et des devises étrangères.

La hausse de l'or est imputable à l'amélioration générale du cours de ce métal sur les places étrangères, à l'afflux des demandes aussi bien qu'aux rumeurs qui accompagnent les négociations tripartites de Paris sur le sort de la monnaie libano-syrienne.

Quant à la hausse des devises sur le marché libre, principalement du dollar et du sterling, elle a pour origine, en même temps que les considérations monétaires, le refus de l'Office des Changes de délivrer des devises pour les opérations commerciales courantes, ainsi que l'afflux des commerçants désireux de se procurer des dollars pour des achats de blé à l'étranger.

Liban

ALERTE AUX FINANCES PLUS DE DEVICES RARES, RENCONTRE LIBANO-SYRIENNE POUR LA REPRISE DES POURPARLERS

Une certaine confusion continue à entourer les négociations franco-libano-syriennes de Paris engagé il y a une dizaine de jours et qui semblent aujourd'hui au point mort.

En effet, notre correspondant de Paris nous a dressé la dépêche suivante:

"Malgré prévisions, négociations interrompues difficultés procédure, négociateurs syriens tardant à recevoir instructions de Damas. Frangie avise cependant par Beyrouth que Khaled Azm recevra bientôt pleins pouvoirs en vue poursuite négociations, agrumes suspendus.

Les informations qui circulent à ce sujet dans les milieux officiels libano-syriens sont assez contradictoires. En effet, tandis que Beyrouth se retranche derrière un mutisme complet, Damas donne des assurances optimistes sur l'évolution des pourparlers.

Dans une nouvelle déclaration à la Presse, le Ministre des Finances de Syrie a dit notamment:

"Les informations contradictoires relatives aux négociations Franco-libano-syriennes de Paris sont inexactes, ces dernières se poursuivent dans une atmosphère favorable et qui incite à l'optimisme.

"Les négociateurs examinent, à côté des problèmes monétai-

re et financier, des questions d'ordre commercial et économique, notamment l'élaboration d'un projet d'accord réglementant les échanges entre la Syrie et le Liban d'une part et la France de l'autre.

"Nous nous attendons à ce que les pourparlers financiers de Paris embrassent des problèmes difficiles et compliqués dans un court laps de temps."

PLUS DE RESERVES ET UN DEFICIT DE 12 MILLIONS DE LIVRES

Soucieux des deniers de l'Etat, M. Mohammed El-Abboud, ministre des Finances, poursuit inlassablement sa lutte contre le gaspillage des fonds publics et ne craint pas de lancer les avertissements les plus alarmistes au sujet de l'avenir de la situation du Trésor, si le rythme des dépenses et des dilapidations se poursuit pendant quelques mois encore.

Réunissant les journalistes au cours de cette semaine M. Mohammed El-Abboud leur a fait la bien pessimiste déclaration:

"Il n'existe pas de devises rares dans les caisses de l'Etat, sinon 300.000 dollars de la Tapline à partager à égalité avec la Syrie. Notre quote-part servira à payer partiellement le vaccin anti-choleérique commandé à l'étranger.

"Ce fonds de réserve est épuisé et il accuse même un déficit de dix millions de livres que nous espérons pouvoir combler avant la fin de l'année courante.

"Ce fonds contenait jusqu'à 20 millions de livres qui ont été retirés petit à petit au profit du budget extraordinaire des Travaux Publics."

Par ailleurs, dans un rapport adressé récemment à la présidence du Conseil, le ministre des Finances brosse un état détaillé de la situation alarmante dans laquelle se débat le pays et se plaint en particulier des avances multiples accordées régulièrement en 1947 au ministère de l'Economie Nationale, avances qui n'ont jamais été remboursées et qui ont abouti à un déficit de l'ordre de 10 millions jusqu'à ce jour dans le budget de ce ministère.

M. Abboud estime à ce sujet qu'avec la fin de 1947, le déficit du ministère de l'Economie Nationale aura atteint 12 millions de livres, déficit que le Trésor est incapable de combler, les fonds de réserves disponibles étant consacrés à des projets vitaux.

Le ministre des Finances propose d'élever de 10 piastres les prix de vente du blé et de la farine délivrés à la population par le ravitaillement, comme unique mesure d'alléger les pertes et d'éviter le gonflement d'un déficit qui, à la longue, risque d'être catastrophique.

LA REPARTITION DES DEVICES RARES

Le projet d'accord libano-syrien sur la répartition des devises rares serait le suivant:

Recettes de la Tapline: 50 o/o au Liban, 50 o/o à la Syrie.

Devises du Fonds Monétaire: 45 o/o au Liban, et 55 o/o à la Syrie.

Revenus du commerce extérieur et des émigrés: 40 o/o au Liban et 60 o/o à la Syrie.

Ce projet sera soumis incessamment aux Conseils des ministres des deux pays.

POUR L'UNIFICATION DES MESURES DE POIDS ET DE CAPACITE ENTRE LES PAYS ARABES

Le ministère du Commerce et de l'Industrie du gouvernement égyptien a envoyé aux Etats membres de la Ligue arabe, copie du projet de législation tendant à unifier les mesures de poids et de capacité entre tous les pays arabes.

LE F.A.O. ACCORDE 1.000 TONNES DE GRAISSES ET D'HUILES AU LIBAN.

On apprend de Washington que le Food Alimentary Organisation a alloué lors de sa dernière distribution les quotas de graisses et d'huiles suivants: Liban: 1.000 tonnes; Syrie: 1.000; Egypte: 3.000; Irak: 1.000; Turquie: 3.000 tonnes.

LE LIBAN A PRODUIT 4.000 TONNES DE SAVON EN 1946

Il ressort d'une étude entreprise par les services compétents du ministère de l'Economie Nationale qu'il existe actuellement 47 savonneries au Liban employant quelque 300 ouvriers et 38 spécialistes. La production de ces fabriques s'est élevée en 1946 à 4.504.190 kilos de savon qui furent totalement consacrés aux besoins de la consommation locale.

Le savon libanais, fabriqué essentiellement d'huile d'olives, demeure toujours prohibé à l'exportation.

AVIS AUX EXPORTATEURS D'OIGNONS

Le ministère de l'Economie Nationale a publié le communiqué suivant:

"Le ministère de l'Economie Nationale a reçu de quelques firmes commerciales et de certains importateurs étrangers des propositions pour l'importation des oignons du Liban.

"Les commerçants désireux de passer des transactions de ce genre sont priés de s'adresser par courrier aérien ou par câble à l'adresse suivante: Perinbam Trading Agency, No. 97-4 Silversmith, Colombo (Ceylan). — Câble: Bamperi, Ceylan."

ING. GABRIEL ROGOJAN

EXPERT EN MECANIQUE AUPRES DES TRIBUNAUX

Etablissement de tous projets pour la construction de

COFFRES et CHAMBRES FORTES

POUR BANQUES ET SOCIÉTÉS

Vérification et remise à neuf de tout genre de coffre

3, RUE EL-CHERIFEIN • TEL 52187 • LE CAIRE

Dans l'économie belge...

LA SITUATION FINANCIERE DE LA BELGIQUE

M. Eyskens, ministre des Finances de Belgique a donné récemment une explication à ce qu'il a été convenu d'appeler "le miracle belge".

A l'occasion de la régularisation des avances de Trésorerie de l'après-guerre, il a publié en effet un volumineux rapport où il examine les divers aspects de la situation monétaire et financière de la Belgique. Il résulte des divers chiffres publiés que la tendance régulière du budget de l'Etat va vers l'équilibre et n'est pas défavorable. En effet le total des budgets de l'exercice 1945 se soldait par un déficit de 38 milliards 984 millions; celui de 1946 par un déficit de 27 milliards 171 millions, et celui de l'exercice 1947 par un déficit global de 13 milliards 089 millions. Il faut cependant noter que pour ce dernier exercice les budgets ordinaires se sont soldés par un boni de 3 milliards 850 millions.

Un bon budget

Le déficit global atteint donc pour trois ans environ 80 milliards de francs, que le ministre espère combler par l'émission d'emprunts à long terme, par le placement de certificats de Trésorerie, par l'augmentation des dépôts des particuliers à l'office des chèques postaux et dans les caisses de l'Etat et enfin par les avances de la Banque Nationale à l'Etat.

"La Belgique, écrit à ce propos l'"ECHO de la Bourse", est un des rares pays atteints par la guerre dont les dépenses ordinaires ont pu s'équilibrer dès l'année 1946 — et s'équilibrer largement — grâce aux sacrifices considérables que les contribuables ont acceptés, sacrifices d'autant plus méritoires que les services de l'Etat sont le siège d'une inflation administrative particulièrement irritante et que les exemples de gaspillage sont fréquents."

Les recettes d'impôts pour les huit premiers mois de l'année 1947 ont augmenté dans de notables proportions et ont permis au ministre des Finances d'accorder un don à ses malheureux contribuables: en effet, pour le mois de septembre 1947, le Fisc a renoncé à percevoir les impôts à la source sur les salaires et traitements de tous les travailleurs qui ont donc touché pour un mois la quasi totalité de leur rémunération brute (déduction seulement des charges imposées par la Sécurité Sociale).

M. Eyskens envisage d'ailleurs pour l'exercice 1947 des dégrèvements d'un total de 5 milliards et demi de francs consistant notamment dans une réduction des impôts à la source sur les traitements, salaires et pensions.

Le montant de la dette publique s'élevait au 31 mars 1947 à 258.248 millions de francs. Dans ce total la dette extérieure n'intervient que pour une dizaine de milliards. Le montant de cette charge sera d'ailleurs encore réduit d'une trentaine de milliards d'ici à la fin de l'année grâce aux opérations de régularisation qui auront lieu prochainement: amortissement partiel de l'emprunt d'assainissement monétaire, attribution à l'Etat du produit de la réévaluation de l'encaisse métallique, annulation du compte spécial résultant de la reprise des billets bloqués et annulés, etc... Etant donné que l'Etat ne paye pas d'intérêts pour cette dette envers la Banque Nationale, ni pour l'utilisation des avoirs des particuliers aux comptes de chèques postaux, la charge de la dette publique par tête d'habitant reste dans une honnête moyenne: 30.720 francs, alors qu'en Grande-Bretagne elle atteint plus de 95.000 frs. belges. En France, la dette publique ne représente qu'environ 20.000 francs belges par habitants.

Lorsque fin 1944, en vertu de l'expérience Gutt, les billets de banque furent déposés, 40 o/o de leur valeur furent portés à un compte provisoirement indisponible et 60 o/o furent bloqués en attendant d'être transformés en obligations de l'emprunt d'assainissement monétaire. Le gouvernement avait promis la libération des 40 o/o indisponibles, seulement temporairement. Ces comptes s'élevaient en décembre 1944 à 37 milliards et étaient ramenés en février dernier à 12 milliards. Il reste évidemment dans ce poste une hypothèque qui pèse lourdement sur la situation financière du pays.

Revalorisation du franc belge

La situation financière favorable de la Belgique s'explique notamment par l'équilibre avantageux de la balance de ses comptes avec l'étranger. Depuis la libération en septembre 1944 jusqu'à la fin de l'année 1946, ainsi que pour le premier trimestre 1947, soit 31 mois, le règlement de la balance des comptes s'est soldé par un boni de 4.790 millions de francs grâce aux prestations que la Belgique eut l'occasion

de faire aux armées alliées et aux contre-prestations (totales ou partielles) qu'elle en reçut en devises ou en nature. C'est là l'un des éléments, explique M. Eyskens, qui permet d'expliquer "le miracle belge". Un autre élément non moins important réside dans la situation actuelle du franc. Le franc belge possède en effet une position technique dont la solidité s'est manifestée particulièrement sur les marchés libres de l'or et des devises. Et le ministre des Finances souligne cette situation favorable par un tableau comparatif de quelques cours moyens du souverain anglais, de la livre sterling papier, du dollar billet et du franc suisse billet à diverses époques et sur le marché parallèle.

En 1940 (2e semestre) le souverain anglais cotait 454 francs belges; en octobre 1944: 5.733 francs belges; fin mai 1947: 590 francs belges.

Pour ces trois mêmes périodes, la livre sterling papier cotait 91.500 et 137.75. Le dollar billet: 53.183 et 45.5. Enfin le franc suisse billet faisait au début de 1946: 26 frs 80 cms et fin mai 1947, 12.

En trois années le franc belge n'a donc cessé de se revaloriser et a pris place parmi les devises fortes. "Sa situation privilégiée, écrit l'"ECHO de la Bourse", est le résultat de l'effort considérable accompli par la Belgique dans tous les domaines, depuis le moment où les armées de la libération ont demandé à la population belge une collaboration extrêmement active à la poursuite de la guerre. Cet appoint spécial à la victoire commune, le travail de chaque jour pour l'exportation, le rapatriement incessant des revenus et des capitaux, tout cela s'est accompli dans une atmosphère aussi peu austère que possible, dans une ambiance presque pareille à celle que détermine l'exercice total de la liberté économique. C'est tout cela qui explique le miracle belge".

Cette prospérité que connaît actuellement la Belgique et qui découle pour une grande part de sa situation financière favorable est cependant considérée par certains comme factice. "C'est folie de penser, écrit notamment la "Dernière Heure", journal d'opinion libérale, qu'un pays comme le nôtre puisse atteindre à une prospérité réelle et stable au milieu d'un monde ruiné et spécialement d'une Europe misérable".

Difficultés en perspective

Certains symptômes économiques semblent d'ailleurs donner du poids à cet argument. L'exportation commence à se trouver devant des difficultés, prévues d'ailleurs. Des marchés extérieurs se ferment à la production belge, soit par saturation, soit par l'élévation trop grande des prix belges. La concurrence étrangère se fait davantage sentir. Symptômes qui ont trouvé une répercussion sur le portefeuille de la Banque Nationale de Belgique. Celle-ci est en effet obligée d'accumuler dans de fortes proportions toute une série de devises dites faibles. Ce fait provient de l'insuffisance des exportations belges vers les pays à devises fortes, pays dans lesquels précisément la Belgique puise le principal de ses importations. Les pays à monnaie faible au contraire achètent beaucoup de marchandises et en fournissent très peu. "La solution des problèmes posés par cette situation, a déclaré le ministre des Finances, se trouve d'une part dans le rétablissement progressif des règlements monétaires multi-latéraux et d'autre part dans l'amélioration de nos courants d'importations et d'exportations".

Aussi les gens prudents réclament-ils l'équilibre rapide du budget, la compression des dépenses de l'Etat, une politique de l'épargne et du rééquipement. "Equilibre budgétaire et santé monétaire, écrit l'"ECHO de la Bourse", reposent en fin de compte sur les sacrifices du contribuable et ce dernier n'est capable d'alimenter le Trésor que dans la mesure où l'Etat lui permet de gagner de l'argent".

C'est ce qu'a compris aussi le ministre des Finances qui conclut son rapport en déclarant: "La Belgique est placée devant des tâches considérables: assainissement du passé, équilibre du présent, préparation de l'avenir. La politique financière peut beaucoup pour réaliser ces objectifs. Elle s'y attachera. Mais la véritable réponse à la politique du gouvernement se trouve dans l'effort de production, d'épargne et d'investissement du pays".

Il reste aux Belges à souhaiter que les paroles du ministre des Finances soient le prélude à des actes.

W. PARISEL.

L'ACTIVITÉ DES GRANDS MAGASINS EN EGYPTE

Une nouvelle initiative : la création des "GRANDS COMPTOIRS D'EGYPTE"

Le développement de l'activité des grandes maisons de commerce en nouveautés et autres en Egypte a connu un essor tout particulier au cours de ces dernières années. C'est pourquoi la plupart d'entre elles, se sont transformées en sociétés anonymes à la suite d'extension de leurs affaires. Il en est de même aujourd'hui de cette entreprise.

La Société des "Grands Comptoirs d'Egypte", société anonyme égyptienne en formation au capital de L.E.60.000, divisé en 15.000 actions de L.E. 4 chacune, englobera tout d'abord les établissements R.S. Elstein & Co. (Ex-Sesti), comprenant le magasin sis au No. 41 de la rue Maleka Farida, et celui se trouvant au Fayoua.

D'autre part, de nouveaux magasins seront créés dans chacune des villes d'Alexandrie, Tantah, Mansourah, Minieh, Assiout etc., formant ainsi un circuit complet d'importants établissements dans les principales villes d'Egypte. Ces magasins seront pourvus de tout les rayons intéressant l'habillement masculin, chapellerie, bonneterie, sports, ameublement, etc...

La Société installera sur un vaste terrain qu'elle a déjà acheté au centre du Caire des ateliers de menuiserie pour la fabrication de meubles, des ateliers de couture, une grande cordonnerie, etc. Les derniers perfectionnement d'ordre technique seront apportés à l'installation de ces ateliers qui comprendront un personnel spécialisé de premier ordre.

La Société pourra ainsi exécuter les nombreuses commandes qu'elle a reçues d'importantes maisons privées et administrations gouvernementales pour des uniformes et costumes, suivant un système de crédit qui facilitera sur la plus grande échelle possible l'acquisition de ces vêtements par les intéressés.

La Société aura une branche spéciale pour l'exportation des articles en cuir dont le Gouvernement encourage aujourd'hui l'expédition à l'étranger en vue de se procurer des devises.

La société aura à l'étranger des Bureaux qui faciliteront l'acquisition à bon prix des produits nécessaires à son activité. La Société y installera également des salles d'exposition des articles égyptiens exportables, constituant ainsi la meilleure propagande pour leur vente dans les pays d'Europe et d'ailleurs.

Enfin, la Société s'assurera la représentation en Egypte des grandes maisons étrangères dont les produits sont mondialement connus (telle la maison JAEGER).

La nouvelle Société ajoute ainsi, un jalon sérieux au développement de l'activité des grandes maisons de commerce d'Egypte, constituant ainsi un facteur important du développement de l'économie nationale.

A la tête de la nouvelle entreprise seront placés des personnalités de tout premier ordre et leur expérience des affaires commerciales et industrielles du pays ainsi que leur brillante carrière sont un sûr garant de l'avenir de l'entreprise. Le Président est S.E. Mohamed Onsy Pacha, Sénateur, Président et Administrateur de plusieurs grandes Sociétés Anonymes. On trouvera aussi dans le Conseil d'Administration, en qualité d'administrateur-délégués, M.S. Elstein, dirigeant des établissements Ex-Sesti, dont on connaît la compétence dans ce genre d'affaires, ainsi que Me. I. Pardo, dont l'initiative et l'expérience surtout en matière de sociétés anonymes sont fort connus.

Sous d'aussi heureux auspices les perspectives d'avenir de la nouvelle société "Grands Comptoirs d'Egypte" s'annoncent très brillants.

D'ailleurs les résultats enregistrés par les établissements Ex-

Sesti au cours de ces dernières années viennent confirmer les meilleures prévisions. Ainsi en 1945, il fut distribué un dividende de P.T.46,8 soit du 9,4 0/0, en 1946, pour un exercice de onze mois, il fut distribué un coupon de P. T.25. Quant à l'exercice en cours, les résultats des affaires de 8 premiers mois, permettent de tabler sur un dividende d'environ P.T.60, soit du 12 0/0. Signalons que les anciens établissements Sesti étaient constitués sous forme de Société en commandite par actions au capital de L.E. 25.000.

Ainsi, même avec le capital plus que double, les résultats actuels permettent de servir un dividende d'au moins 5 0/0 qui, comme il est espéré, pourra rapidement avec le développement des affaires atteindre jusqu'à 10 0/0.

Nous apprenons qu'il sera procédé bientôt à l'émission des nouvelles actions, conformément aux stipulations de la nouvelle Loi sur les sociétés anonymes dont on connaît les multiples garanties qu'elle offre aux souscripteurs.

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYTE

AVIS DE CONVOCATION.

Messieurs les Actionnaires de la BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTTE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le samedi 29 Novembre 1947, à 10 heures a.m. au Siège de la Société, 45 Rue Kasr el Nil, Le Caire, à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant:

- 1) Lecture et approbation des Rapports du Conseil d'Administration et des Censeurs;
- 2) Approbation du Bilan et du Compte des Profits et Pertes pour l'exercice 1946/1947; répartition des bénéfices; Réserve spéciale pour assistance et prévoyance au profit du Personnel;
- 3) Décharge à donner aux Administrateurs;
- 4) Fixation des indemnités revenant à des Administrateurs. Démissions et élections d'Administrateurs en application de la Loi No. 138 de 1947;
- 6) Elections statutaires;
- 7) Nomination des Censeurs et fixation de leurs émoluments pour l'exercice 1947/1948.

SIDI SALEM COMPANY OF EGYPT

AVIS DE CONVOCATION Assemblée Générale Extraordinaire

Les Actionnaires de la Sidi Salem Company of Egypt sont convoqués du Assemblée Générale Extraordinaire le Mardi 11 Novembre 1947 à 4.30 p.m., au Siège Social, 7 Rue Gameh Char-kasse au Caire, pour:

- 1) Ratifier les résolutions provisoires adoptées à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au Siège Social au Caire le Jeudi 15 Mai 1947 et relative à la modification du premier paragraphe de l'article 5 des Statuts comme suit:
Le Capital Social est fixé à L.E. 268.000 représenté par 67.000 actions de L.E. 4 chaque entièrement libérées.
- 2) Modifier l'article 21 des Statuts pour le rendre conforme à l'article 10 de la loi 138 de 1947:
Chaque Administrateur devra affecter à la garantie de sa gestion un nombre d'actions égal au 1/50ème du Capital Social.
Toutefois cette garantie ne saurait être supérieure à 250 actions de notre Société d'une valeur nominale de L.E. 4 chacune.

Pour prendre part à l'Assemblée, il faut être propriétaire d'au moins cinq actions lesquelles doivent être déposées trois jours francs avant la date de l'Assemblée, soit au Siège Social soit dans une des Banques principales du Caire ou d'Alexandrie.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

CAIRO MOTOR MARKET

Agents in Egypt.

For

ŠKODA TATRA JAWA

13 et 15 Rue Dubreh

Tél. 47985

TEXTES OFFICIELS

EDITION FRANÇAISE DU J.O. No. 98 DU 22 OCTOBRE 1947
Décret portant promulgation de l'Accord Egypto-Italien
concernant les réparations, signé à Paris le 10 septembre 1946

Art. 1. — L'Accord Egypto-Italien concernant les réparations, signé à Paris le 10 septembre 1946, entrera en vigueur et produira son plein et entier effet à partir du 25 septembre 1947, date à laquelle les instruments de ratification ont été échangés à Alexandrie.

Le texte dudit Accord est annexé au présent décret.

Art. 2. — Nos Ministres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

FAROUK.

ACCORD

Le Gouvernement Italien et le Gouvernement Egyptien, désireux de voir régler les réparations des dommages subis par l'Egypte par suite d'opérations militaires sur son territoire, ainsi que certaines questions relatives aux mesures prises par le Gouvernement Egyptien concernant les biens, droits et intérêts italiens en Egypte, ont décidé de conclure un accord à cet effet et ont désigné :

Son Excellence Ivanoe Bonomi, Président de la Délégation Italienne à la Conférence de Paris.

LE GOUVERNEMENT EGYPTIEN,

Son Excellence Wacyf Ghali Pacha, Président de la Délégation Egyptienne à la Conférence de Paris,

lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs et les avoir trouvés en bonne et due forme, sont convenus des dispositions suivantes :

Art. 1. — Le Gouvernement Italien s'engage à verser au Gouvernement Egyptien la somme de livres égyptiennes 4.500.000, à titre d'indemnisation des dommages subis par l'Egypte du fait des opérations de guerre sur son territoire.

Art. 2. — Le Gouvernement Italien reconnaît en outre et prend à sa charge les prélèvements effectués par le Gouvernement Egyptien sur les biens italiens placés sous séquestre et s'élevant à livres égyptiennes 2.172.735 et principalement employés pour donner assistance aux ressortissants italiens nécessiteux ainsi que pour venir en aide aux écoles et institutions philanthropiques italiennes, d'après l'Annexe au présent Accord.

Art. 3. — Le Gouvernement Italien renonce, en son nom et au nom de ses ressortissants, à toute réclamation concernant les mesures exceptionnelles de guerre, prises par le Gouvernement Egyptien, y compris les mesures visées à l'Art. 2, concernant les biens, droits et intérêts italiens en Egypte.

Art. 4. — Sous réserve des dispositions de l'Art. 5, le Gouvernement Egyptien s'engage à lever, au moment de l'entrée en vigueur du présent Accord, le séquestre des biens italiens en Egypte et à restituer ces biens à leurs propriétaires.

Art. 5. — Le Gouvernement Egyptien maintiendra le séquestre sur une partie des biens italiens en Egypte, pour une valeur correspondant à la somme déterminée à l'Art. 1. Tout paiement ultérieur libérera une partie des biens italiens d'une valeur équivalente à la somme payée. La levée du séquestre aura lieu d'après la législation égyptienne.

Art. 6. — Le Gouvernement Italien s'engage à indemniser le Gouvernement Egyptien et ses ressortissants des dommages subis par eux en Italie.

Art. 7. — Le Gouvernement Italien s'engage à lever toutes les mesures restrictives envers les ressortissants égyptiens ou sur leurs biens en Italie.

Art. 8. — Le Gouvernement Egyptien, dans un esprit de conciliation et désireux d'aider au relèvement économique de l'Italie, renonce en son nom et au nom de ses ressortissants à toutes autres réclamations, résultant de la guerre, envers l'Italie.

Art. 9. — Le présent Accord sera ratifié par les deux Gouvernements et entrera en vigueur au moment de l'échange des ratifications, qui aura lieu au Caire aussitôt que possible.

EN FOI DE QUOI, les plénipotentiaires sus-mentionnés ont apposé leur signature.

FAIT à Paris, en français, en deux originaux, le 10 septembre 1946.

ANNEXE

Les sommes déjà prélevées sur les fonds liquides italiens sous séquestre, visées par l'Article 2 de l'Accord, sont les suivantes :

(a) Assistance aux ressortissants italiens nécessiteux (par les soins de la Légation de Suisse)	L.E.	1.648.265
(b) Assistance aux ressortissants italiens nécessiteux (par les soins du Ministère de l'Intérieur pour l'achat de vêtements)		14.329
(c) Subventions aux écoles et aux hôpitaux italiens		119.137
(d) Echange des livres italiennes mises en circulation dans l'oasis de Siwa lors de son occupation		1.004
(e) secours aux victimes des raids aériens		390.000
TOTAL		2.172.735

MINISTERE DES FINANCES

Arrêté ministériel No. 72 de l'1947 déterminant les conditions et formes relatives au transfert de fonds à l'Étranger

Art. 1. — Toute entreprise égyptienne qui était tenue à payer à des personnes résidant à l'Étranger des montants en une monnaie autre que la livre égyptienne comme contrevaletur de coupons chus, d'actions ou d'obligations amorties et qui n'aurait pas réglé ces montants avant le 14 juillet 1947, par suite des mesures de guerre ou de la rupture des communications comme conséquence de la guerre, devra présenter au Ministère des Finances (Contrôle du Change), dans un délai de 15 jours à partir de la mise en vigueur du présent arrêté, les indications relatives à ces montants, conformément à la formule ci-annexée.

L'entreprise devra présenter, dans le courant d'un mois à partir de la mise en vigueur du présent arrêté, les demandes de transfert des montants échus.

Art. 2. — Le présent arrêté entrera en vigueur à partir de la date de sa publication au "Journal Officiel".

20 octobre 1947.

MINISTERE DE L'HYGIENE PUBLIQUE

Arrêté fixant le mode d'examen des oiseaux d'ornement et la proportion des oiseaux à prélever sur chaque envoi pour examen

Art. 1. — Aux fins de l'examen bactériologique, il sera prélevé, sur chaque envoi, un certain nombre d'oiseaux dans les proportions suivantes :

25	sur tout envoi de 500 oiseaux ou plus.
20	" " " 200 à 499 oiseaux.
10	" " " 50 à 199 "
5	" " " 20 à 49 "
3	" " " moins de 20 oiseaux.

Art. 2. — L'examen de laboratoire se fera comme suit :

- si le nombre des oiseaux à examiner est de 10 ou plus, ils seront partagés en groupes de cinq, la fraction étant considérée comme un groupe à part;
- il sera étalé, sur lames, des frottis directement prélevés sur la rate et le foie, pour chacun de ces groupes à part, et qui seront examinés en vue de déceler la présence des corps de psittacose;
- une mulsion du foie et de la rate de chaque groupe à part sera injectée à cinq souris, au moins, qui seront placées sous observation en vue d'effectuer les recherches techniques nécessaires pour déceler la présence des corps de psittacose;
- au cas où il y aurait un oiseau crevé parmi ceux d'un envoi (il sera soumis à l'examen précité, en plus de l'examen des groupes suivant le mode susmentionné).

Art. 3. — Le présent arrêté entrera en vigueur dès sa publication au "Journal Officiel".

5 octobre 1947.

MINISTERE DES COMMUNICATIONS

Arrêté ministériel No. 22 de 1947 fixant la date de l'adoption du Vendredi comme jour férié dans les bureaux et magasins des marchandises dans toutes les gares des Chemins de fer de l'État.

Art. 1. — La décision du Conseil des Ministres entrera en vigueur à partir du 17 octobre 1947.

Art. 2. — Le Directeur Général des Chemins de fer, Télégraphes et Téléphones de l'État est chargé de l'exécution du présent arrêté.

11 octobre 1947.

L'U.R.S.S. ET LE PRO

Le Parlement iranien vient de refuser de reconnaître l'accord soviéto-iranien du 4 avril 1946 relatif à la constitution d'une société pétrolière mixte. Le Maglis a repoussé l'accord conclu en se basant sur le fait que la Constitution interdit les concessions aux pays étrangers.

On attend maintenant la réaction officielle soviétique qui ne s'est pas encore manifestée, si ce n'est par l'absence de l'Ambassadeur soviétique aux fêtes célébrant l'anniversaire de l'empereur d'Iran.

Il est intéressant de noter que la démarche soviétique d'il y a trois mois, rappelant au gouvernement de Téhéran l'accord conclu et non exécuté coïncide avec une autre manifestation de l'intérêt de l'URSS pour des ressources pétrolières hors de ses frontières. En effet, le 1er août, les autorités soviétiques ont saisi en Autriche la grande raffinerie de Loban, complétant ainsi leur mainmise sur le circuit complet d'exploitation des champs pétrolifères de Zisterdorf.

Que faut-il déduire de ces différents faits? L'URSS se propose-t-elle de participer désormais plus activement à la compétition pétrolière internationale? Ses besoins en combustible liquide sont-ils devenus plus pressants? Dans quelle mesure l'influence du facteur pétrole — déterminante pour d'autres puissances — s'exerce-t-elle sur sa politique extérieure?

Position particulière de l'U.R.S.S.

SOUIGNONS tout de suite que pour l'URSS le problème du pétrole ne se pose pas de la même façon que pour les autres grandes puissances, à commencer par l'Angleterre et les Etats-Unis. Les capitaux anglais et américains contrôlent à l'heure actuelle près de 80 0/0 de la production pétrolière internationale. Mais sur les territoires de l'empire britannique il n'existe que des champs pétrolifères à production peu importante ou des ressources éventuelles à peine prospectées. Aussi depuis le début du siècle l'Angleterre a-t-elle dû satisfaire ses besoins en pétrole hors des frontières impériales. Et l'on sait combien toute sa politique a été influencée par ce fait.

Pour ce qui est des Etats-Unis la situation est à ce point de vue différente. En 1946 leur part dans la production mondiale a représenté 234 millions de tonnes sur 373. Mais pourront-ils soutenir longtemps le même rythme de production? Selon de nombreux experts américains les réserves connues des Etats-Unis seront épuisées d'ici quinze à vingt ans. Cette opinion, montée en épingle par les milieux officiels, est rejetée par différents organismes spécialisés privés. Néanmoins elle sert à justifier la politique qui tend à assurer la mainmise de l'Amérique sur la plus grande partie des réserves situées dans les deux hémisphères (et dont les plus riches sont celles du Moyen-Orient). Et un autre facteur renforce ladite politique: les considérations purement commerciales quand à la nécessité de contrôler le marché d'une matière première d'importance primordiale (car il n'est naturellement plus question de "liberté d'accès aux sources de matières premières").

Tout autre est la situation de l'URSS. D'abord en ce qui concerne les réserves, il ne semble pas que l'URSS aura à s'inquiéter de leur éventuel épuisement avant plusieurs dizaines d'années. Suivant les données soviétiques les plus récentes, les réserves probables de l'Union soviétique dépassent huit milliards de tonnes. Les sondages effectués dans la région du "second Bakou" (entre l'Oural, la Volga et la Caspienne) mis en exploitation peu avant la guerre, ainsi qu'en Asie centrale, sans parler des prospections dans les régions arctiques, obligent les experts américains à réviser sérieusement les chiffres relativement modestes qu'ils mettaient en avant jusqu'ici à ce sujet. Il est vrai que les experts américains citent d'habitude les réserves certaines, tandis que les données soviétiques portent, comme nous l'avons dit, sur les réserves probables. Mais par ce dernier terme on entend simplement des ressources évaluées en gros sur la base de l'examen des structures et de forages de reconnaissance mais non répertoriées dans le détail. Notons que les réserves du second Bakou tout seul sont évaluées à 2,7 milliards de tonnes (alors que les chiffres publiés avant guerre n'indiquaient pour cette région qu'un milliard de tonnes).

Commerce et stratégie

Il est significatif que dès à présent les Américains s'inquiètent de la concurrence que les exportations soviétiques pourront représenter dans l'avenir sur le marché mondial. Encore l'année dernière, *The Magazine of Wall Street* écrivait à ce sujet (27-4-46)



André

"Le fait est que les ressources potentielles en pétrole à l'intérieur des frontières russes sont énormes. L'exportation de produits pétroliers par la Russie intensifiera la compétition internationale pour les marchés mondiaux, et donnera aux Anglais et aux Américains matière à de sérieuses réflexions".

Cependant les considérations commerciales dont nous parlions à propos des Etats-Unis ne jouent évidemment pas pour la Russie à l'heure actuelle. Et l'URSS n'a pas à s'intéresser à des ressources pétrolières étrangères dont le rendement ne pourrait constituer un appoint sérieux pour elle que d'ici quelques années, alors qu'il lui suffit de développer ses propres possibilités.

C'est pourquoi nous ne croyons pas quant à nous que les richesses du sous-sol azerbaïdjanais soient ce qui intéresse le plus les Russes en Iran. Même si ces richesses sont considérables (et l'on ne possède aucune donnée quelque peu précise à ce sujet), leur exploitation ne pourrait pas donner de résultats appréciables avant plusieurs années. C'est plutôt la nécessité de défendre la production nationale même qui semble avoir poussé les Russes à prendre pied d'une façon ou d'une autre dans le nord de l'Iran. En 1919 les Anglais, appuyés par des troupes mercenaires persanes, ne s'étaient-ils pas rendus un instant maîtres de Bakou?

Production handicapée

Il nous reste à examiner comment se pose pour l'URSS, le problème pétrolier sous son troisième aspect, le plus important: la satisfaction de ses besoins nationaux dans l'immédiat.

L'Union soviétique a produit en 1946 22 millions de tonnes de pétrole brut. En 1940, dernière année avant celle de son entrée en guerre, la production avait atteint 31 millions de tonnes. Cette quantité suffisait à peine pour couvrir ses besoins intérieurs. En effet les exportations russes pendant la même année ne se sont élevées qu'à 600.000 tonnes contre 1.200.000 en 1938. Or, la production de 1938 n'avait été que de 29,3 millions de tonnes. Il est vrai que l'on a observé une brusque chute des exportations dès 1939, et sans doute fallait-il l'attribuer à la nécessité d'accroître les réserves de l'Etat devant les menaces de guerre, et puis la guerre même. Mais si l'on prend la période des cinq années précédentes on constate que déjà le chiffre des exportations de 1938 ne représentait qu'un peu plus du quart de celui de 1934 (4.100.000 tonnes). C'est qu'entre temps les besoins intérieurs s'étaient considérablement accrus par suite de l'industrialisation, de la mécanisation de l'agriculture, etc.

Nous pouvons donc assurer que la production de 1940 répondait grosso modo aux besoins intérieurs. Dans ces conditions la chute de production pendant la guerre a constitué pour le potentiel économique russe un handicap très sérieux.

La forte diminution de la production pétrolière russe pendant la guerre s'expliquait par deux ordres de facteurs. D'une part il y avait les exigences de l'effort de guerre: nécessité de réduire le personnel, les investissements et les moyens de transport, arrêt de la fabrication de pièces de rechange et d'équipement en général (les usines étant occupées à la production pour le front). Rien que dans la région de Bakou, principal centre de l'industrie pétrolière, plus de deux mille puits cessèrent de fonctionner, tandis que le début des autres baissait sensiblement. En même temps il y eut dans les régions de Maïkop et de Grozny, occupées par les Allemands, les destructions opérées soit par les Russes eux-mêmes, soit par la Wehrmacht lors de sa retraite. La plus grande partie de la production de ces régions (près de 5 millions de tonnes) fut ainsi réduite à néant.

Les perspectives immédiates

A partir de 1944 les Russes purent cependant commencer à restaurer la capacité de production de leur industrie pétrolière. En 1945 cette production atteignit 20 millions de tonnes. En 1946 on enregistra 12 0/0 d'augmentation. Pour 1947 le plan

LEME DU PETROLE

nbaut



prévoit par rapport à l'année dernière 18 0/0 d'augmentation pour le pétrole brut (une production de plus de 26 millions de tonnes) et 30 0/0 d'augmentation pour l'essence.

Bien entendu une vive propagande pour l'"émulation socialiste" est menée dans l'industrie pétrolière comme dans les autres secteurs de l'économie. Suivant l'exemple des ouvriers d'autres branches de l'industrie soviétique les ouvriers des quatre plus grands centres de production (Bakou, Grozny, Bachkirie et région de Kouybichev) se sont engagés au début de mars à fournir cette année 480.000 tonnes en sus du plan. Néanmoins l'accroissement rapide de la production ne dépend pas seulement de la bonne volonté des ouvriers, mais aussi d'une série de conditions réalisées explique que, selon le plan, la production ne doit atteindre en 1950 (dernière année du plan quinquennal en cours) que 35,4 millions de tonnes, soit 14,5 0/0 seulement de plus qu'en 1940, alors que le pourcentage d'accroissement prévu pour les autres industries est beaucoup plus considérable (par exemple 50 0/0 pour le charbon et 70 0/0 pour l'énergie électrique). On est donc loin encore de l'objectif fixé par Staline dans son discours du 9 février de l'année dernière: une production annuelle de 60 millions de tonnes!

Point vulnérable

LES dirigeants de l'URSS ont plus d'une fois souligné dans leurs exposés et leurs décrets l'importance de la production du pétrole pour le développement de toute l'économie soviétique. Mais ce n'est pas seulement l'économie que cette production intéresse. On conçoit ce que pourrait signifier le handicap actuel au cas où la Russie aurait à faire face à des circonstances anormales. D'autant plus que les livraisons de pétrole américain (fort appréciables pendant la dernière guerre) lui feraient défaut... Une intensification de la production est exclue, du moins sur une grande échelle.

La production d'essence synthétique exige un équipement que les Russes ne se sont jamais préoccupés d'acquérir. Il est vrai qu'ils disposent à présent de l'équipement allemand, les fameuses usines de Leuna se trouvant dans leur zone d'occupation. Les Russes s'y intéressent. Mais quand donc ces usines retrouveront la capacité de production qu'elles avaient atteinte pendant la guerre? Remises en activité en juin dernier, elles ne peuvent produire pour le moment que 10.000 tonnes d'essence synthétique par mois.

L'URSS peut-elle au moins attendre un appoint substantiel des pays soumis à son influence ou occupés par ses troupes?

Il est certain que dès à présent l'apport de ces pays n'est pas négligeable. Cependant, s'il couvre en partie l'écart entre la production de l'URSS et ses besoins, il serait insuffisant pour assurer éventuellement l'autarcie pétrolière du "bloc oriental".

Le pétrole roumain

EN ce qui concerne le pétrole roumain la Russie doit en recevoir, à titre de réparations, dix millions de tonnes en huit ans (primitivement six ans). Les quantités annuelles correspondantes ne représentent qu'une fraction de la production roumaine, mais elles sont complétées par des livraisons sur la base d'accords d'ordre commercial. Finalement c'est tout de même la plus grande partie de la production roumaine qui prend le chemin de l'URSS.

Il est à remarquer, par parenthèse, que les Russes ne se contentent pas de recevoir le pétrole. Ils voudraient voir éliminer de l'exploitation même des puits roumains les intérêts anglo-saxons qui la dominent encore. Pour le moment la société mixte soviéto-roumaine Sovrom-petrol ne contrôle que vingt-sept pour cent de la production de pétrole brut, tandis que soixante-deux

pour cent continuent à dépendre du capital anglo-américain. Cependant, grâce aux privilèges dont jouit la société en question, la part des compagnies étrangères pourrait se trouver progressivement réduite, même si l'Etat roumain ne recourt pas aux nationalisations.

Mais quelle est la situation de l'industrie pétrolière roumaine.

En 1938 les puits roumains avaient fourni 6,6 millions de tonnes de pétrole brut. En 1946, ils n'en ont fourni que 3,8 millions, c'est-à-dire un peu plus de la moitié. Et cette quantité représentait une diminution même par rapport à 1945 (où la production avait atteint 4,2 millions). Cette année la production a encore décliné.

Quant aux exportations de pétrole roumain (y compris les livraisons à titre de réparations), de 4,5 millions de tonnes en 1938 elles sont tombées à 2,93 millions en 1945 et 2,16 millions l'année dernière.

La baisse de la production roumaine est due avant tout aux faits de guerre: bombardements par l'aviation alliée, destructions opérées par les Allemands, enfin saisies de matériel à titre de butin de guerre pendant l'avance russe. Mais ce qui a rendu la situation plus difficile c'est l'impossibilité quasi totale jusqu'à ces derniers temps de remplacer l'outillage détruit et de renouveler le matériel trop usagé. Faute d'exportations vers l'Occident les sociétés pétrolières ne disposaient pas des devises nécessaires. Au cours de ces derniers mois la situation s'est quelque peu améliorée. Les Russes ont fourni du matériel de forage et un certain nombre de camions pour le transport. La Tchécoslovaquie et la Hongrie étudient la possibilité de livrer de leur côté une partie de l'outillage nécessaire. Enfin la banque nationale roumaine serait prête à fournir des devises pour des achats aux Etats-Unis qui couvriraient dix à douze pour cent des besoins. Il est vrai que l'exécution des commandes éventuelles par les usines américaines demanderait un temps assez long — deux ans dans certains cas — mais il s'agirait en tout cas d'un allègement appréciable.

Il n'en reste pas moins que l'industrie pétrolière roumaine ne pourra pas retrouver sa capacité de production d'avant guerre avant quelques années. En attendant, son apport annuel de 2 à 3 millions de tonnes a certes son importance pour l'URSS mais il ne représente pas une compensation suffisante au retard de la production russe.

L'appoint autrichien et hongrois

LES ressources pétrolières de l'Autriche et de la Hongrie modifient à peine les données du problème. L'importance de la production de ces deux pays a été en général surestimée. On ne possède pas de données précises sur les quantités de pétrole extraites par les Russes à Zisterdorf et par la société mixte Sovmagnafa à Molai, en Hongrie. Celles dont on dispose pour ce dernier pays indiquent que les Russes n'en tirent même pas un demi-million de tonnes (y compris 15 pour cent de la production de la Hungarian American Oil). Pour ce qui est de l'Autriche on peut tenir pour valables les chiffres publiés au mois de juin par le *Wienet Kurier*, organe des autorités d'occupation américaines. D'après ce journal la production de pétrole dans la zone d'occupation russe s'est élevée l'année dernière à 846.000 tonnes. Là-dessus 213.000 tonnes sont allées directement aux Russes et 633.000 tonnes ont été remises aux raffineries autrichiennes. Sur les 608.000 tonnes sorties de ces dernières, 311.000 seulement ont été mises à la disposition des Russes, le reste servant aux besoins intérieurs.

Il s'agit donc en ce qui concerne l'appoint autrichien et hongrois d'un million de tonnes environ.

Conclusion

Ce que l'on peut conclure de ce qui précède c'est qu'avec la mise à contribution des ressources des pays voisins (abstraction faite de la Pologne, qui produit du pétrole, mais en quantité insuffisante pour ses propres besoins) la Russie disposera à la fin de cette année d'une quantité de pétrole à peu près égale à celle de 1940. Ceci sans compter les livraisons américaines... Cette quantité lui permettra sans doute de satisfaire les besoins les plus urgents d'une économie de paix. Mais, comme nous l'avons dit, il lui faudra quelques années encore pour être en mesure de passer à toute éventualité.

NOUVELLES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE L'ETRANGER

LES EXPORTATIONS DES ETATS-UNIS DIMINUENT, APRES AVOIR ATTEINT UN NOUVEAU RECORD

Le Bureau du Recensement vient d'annoncer que les exportations des Etats-Unis avaient diminué en juillet comme elles avaient commencé à le faire le mois précédent, et étaient tombées de 1.241.700.000 dollars en juin à 1.151.000.000 de dollars, soit une diminution de 7%.

Par contre, le ministère du commerce vient d'annoncer que les exportations de marchandises et de services en provenance des Etats-Unis ont atteint un nouveau maximum de temps de paix pendant le deuxième trimestre de cette année, totalisant 5.300.000.000 dollars, ce qui représente un rythme annuel de 21.200.000.000 dollars.

Ce chiffre représente une augmentation de 2.400.000.000 de dollars par rapport aux évaluations révisées du premier trimestre, représentaient un rythme annuel de 18.800.000.000 de dollars, et n'a été dépassé qu'en 1944, alors que le prêt-bail battait son plein.

Le total des approvisionnements de secours distribués par les Etats-Unis à l'étranger est demeuré inchangé depuis le premier trimestre, le déclin des exportations de l'UNRRA étant contre-balancé par l'augmentation des envois de secours aux pays occupés.

Les importations, pendant le deuxième trimestre, se sont maintenues environ au même niveau que pendant le trimestre précédent.

Les prêts aux gouvernements étrangers déboursés par le gouvernement des Etats-Unis et la Banque internationale pour la reconstruction et la mise en valeur se sont montés à 1.500.000.000 de dollars, soit 500.000.000 de dollars de plus que pendant le premier trimestre. La principale raison de cette augmentation a été l'augmentation des prélèvements sur le prêt britannique, prélèvements qui sont passés de 500.000.000 dollars pendant le premier trimestre à 950.000.000 dollars pendant le deuxième.

KRACH SUR LES MINES D'OR A JOHANNESBURG

Le krach le plus important qui soit intervenu sur les mines d'or depuis de nombreuses années, vient de se produire à la Bourse de Johannesburg.

Ce krach, qui intéresse les actions de la "New Union Goldfields", a eu des répercussions au Stock Exchange de Londres, où une perte de 1.500.000 livres sterling a été enregistrée sur la valeur des actions sur le marché. Ceci porte la perte totale depuis le commencement de la baisse à plus de 7 millions de livres.

PROCHAINE HAUSSE DU PRIX DE L'ACIER.

L'"Iron Age" fait observer qu'une hausse sensible du prix de l'acier est inévitable. En effet, le prix de la ferraille dépasse le record de juin et d'août 1947.

En ce qui concerne la fonte, la pénurie est plus importante que jamais. Le relèvement des prix du barème des transports contribue à l'aggravation de cette situation.

De plus, la grave pénurie de la ferraille a rompu la stabilité du prix de l'acier.

Le quota de décembre est le même que celui de novembre.

LES EXPORTATIONS AMERICAINES DE VIVRES MARQUENT UNE BAISSSE.

Les exportations de vivres des Etats-Unis durant le mois d'août ont atteint la valeur de 173.966.000 dollars — soit une baisse par rapport au chiffre de 182.687.000 dollars enregistré en juillet, mais une augmentation par rapport au chiffre de 169.643.000 dollars d'août 1946.

Les importations de vivres aux Etats-Unis se sont élevées, en août, à une valeur de 116.264.000 dollars, soit une diminution par rapport au mois précédent et une augmentation par rapport au mois correspondant de l'année dernière. Durant les premiers huit mois de 1947, les importations de vivres ont augmenté de 24,6 0/0 par rapport à la même période de 1946.

LE JAPON PRINCIPAL ACHETEUR DE COTON INDIEN

Le Japon redeviendra le plus gros acheteur de coton indien, a révélé le quartier-général américain au Japon en annonçant les conclusions des négociations relatives à l'importation de 170.000 balles (400 livres par balle) de coton indien avant trois mois.

Depuis la fin de la guerre, l'Amérique était le seul fournisseur de coton brut au Japon, qui aura importé des Etats-Unis 1.250.000 balles à la fin de cette année.

LE TABAC TURC.

Le tabac turc trouvera aisément acheteur cette année, estime-t-on dans les milieux économiques. La guerre civile en Grèce a en effet beaucoup réduit la production de ce pays. Quant à la Bulgarie, la récolte de cette année sera sans doute entièrement absorbée par l'URSS et les autres pays du bloc oriental.

La Turquie sera donc cette année pratiquement l'unique exportatrice de tabacs de l'Orient.

LES EMISSIONS DE LA BANQUE FONCIERE ARABE

La Banque Foncière Arabe de Palestine, dont la création a été favorisée par la Ligue Arabe et dont les principaux buts sont de sauvegarder les terres arabes et d'accorder un crédit aux fellahs, a commencé l'émission de ses actions à 4 livres pour un total de 750.000 livres.

Le 1/4 de million de livres, qui manque pour constituer le capital d'1.000.000, est donné par les 7 Etats de la Ligue Arabe.

REPRISE DE L'EXPORTATION DES AGRUMES PALESTINIENS

Les premiers envois d'agrumes palestiniens à l'étranger commencent ces jours-ci. Un transport de citrons est déjà parti pour l'Angleterre.

Des dispositions spéciales ont été prises pour assurer un emballage solide et résistant du fruit, car, pour la première fois, les risques de détérioration sont à la charge de l'expéditeur.

L'organisation du marché des agrumes et celle des exportations est surveillée par un des rares organismes du pays où Juifs et Arabes coopèrent: le "Citrus Board", constitué pendant la guerre sous les auspices de l'administration britannique.

LA NOUVELLE RECOLTE DE COTON MEXICAIN.

La nouvelle récolte de coton paraît cette année devoir être excellente dans les états producteurs du Mexique. Dans l'état de Coahuila, la récolte est évaluée à 180.000 balles, ce qui permettrait d'importantes exportations.

Les producteurs étudient actuellement les demandes en coton mexicain formulées par les divers pays de l'Europe, principalement la Belgique, la France, la Suisse ainsi que l'Espagne.

LES TARIFS DOUANIERS EN GRANDE-BRETAGNE

M. Harold Wilson, président du Board of Trade, a annoncé aux Communes qu'un accord a été conclu avec les Etats-Unis sur la question des tarifs douaniers.

LA PRODUCTION DU CHARBON BRITANNIQUE

La production de charbon en Grande-Bretagne pendant la semaine dernière s'est élevée à 3.913.400 tonnes, dont 3.671.900 tonnes de charbon fond, contre 4.048.000 tonnes la semaine précédente et 3.914.000 tonnes pendant la semaine correspondante en 1946.

Cette baisse de production par rapport à la semaine précédente est due notamment à la grève des mineurs écossais qui a entraîné une perte de 138.530 tonnes.

TROIS MILLIONS DE TONNES DE CHARBON AMERICAIN POUR L'EUROPE

Le comité de travail du Charbon a annoncé un quota d'exportation de charbon en décembre de 3.500.000 tonnes, dont 3.000.000 iront à l'Europe et 500.000 à d'autres destinations d'outremer.

VERS UNE DEVALUATION DE LA DRACHME.

Les mesures en préparation semblent indiquer que le gouvernement a pris son parti de la dévaluation de la devise nationale. En octroyant récemment une prime à l'exportation a entériné le cours "noir" du dollar.

Il vient d'autre part de relever le coefficient de conversion de la drachme-métal, qui régit les tarifs douaniers, de 40 à 100 0/0 par rapport à la drachme d'avant-guerre.

Le conseil des ministres discutera le relèvement de la taxe sur le chiffre d'affaires, la majoration du droit de timbre et une augmentation de 75% du prix du pain.

LA SITUATION DU BOIS DE CHARPENTE AUX ETATS-UNIS

Selon une étude du ministère américain du Commerce, l'approvisionnement en bois de charpente devient plus abondant, et les prix se stabilisent aux Etats-Unis. Cependant, on prévoit que la demande continuera à être affluer jusqu'au début de l'année prochaine.

Les prix du bois de charpente se stabilisant, on constate un changement progressif du marché, qui passe peu à peu entre les mains des acheteurs, et l'on observe plus nettement les qualités et les caractéristiques du bois qu'immédiatement après la guerre. La production, pendant le deuxième trimestre de 1947, a été plus élevée de 18 0/0 que pendant le premier trimestre.

LES IMPORTATIONS EN SUEDE COMMENCENT A DECLINER.

Les importations, dont l'abondance avait caractérisé le commerce extérieur de la Suède pendant l'année dernière, ont marqué en août une réduction de 24.000.000 de couronnes et se sont chiffrées à 496.000.000 de couronnes (\$ 138.000.000), tandis que le niveau des exportations est resté pratiquement inchangé à 318.000.000 de couronnes (\$ 88.300.000). Le mouvement de recul des importations est le premier résultat visible des restrictions aux importations que la Suède s'est vue obligée d'imposer par suite de la diminution de ses réserves de devises étrangères. Les groupes de produits dont les importations ont le plus fortement baissé pendant août sont les textiles et les automobiles, tandis que des chiffres plus élevés ont été enregistrés pour les produits alimentaires, les machines agricoles et les huiles minérales.

LA SITUATION ECONOMIQUE GENERALE FRANÇAISE AU 12 OCTOBRE 1947.

Le discours de M. Ramadier, Président du Conseil français a dressé le bilan de la situation économique et financière, il a aussi établi les grands lignes de la nouvelle orientation de la politique économique et financière française.

Cette orientation a un caractère restrictif: compressions budgétaires, réduction des programmes, rationnement et taxation partout où il y a pénurie.

Un budget unique serait institué, alimenté seulement par des ressources fiscales.

Les prix continuent leur évolution ascendante. La hausse sur les produits alimentaires atteint au stade du prix de gros, 12,9 0/0 sur le mois précédent; à celui des prix de détail, la majoration est de 8,9 0/0.

PARIS SIEGE DE L'UNION DES FOIRES INTERNATIONALES

Le congrès de l'Union des Foires Internationales s'est réuni à Paris pour la première fois depuis 1938. Vingt et une foires européennes participaient à ce congrès, auquel la France, la Belgique, la Hollande, l'Italie, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Grèce, la Pologne, la Bulgarie, la Yougoslavie et l'Espagne étaient représentées.

Paris a été désigné comme siège de l'Union des Foires Internationales pour l'année 1948.

Dans les milieux informés, on apprend que la Foire de Paris de 1948 prendra une nouvelle extension. Elle augmentera la surface de ses stands de 10.000 mètres Porte de Versailles. Cinquante pour cent des exposants ont d'ores et déjà retenu leur emplacement.

Le Comité de l'Union des Foires Internationales vient d'établir le calendrier des manifestations pour l'année 1948.

Suivant ce calendrier, une foire internationale se tiendra à Lyon du 2 au 11 avril, à Paris, du 1er au 17 mai, à Bordeaux, du 12 au 27 septembre, à Strasbourg, du 4 au 19 septembre et à Marseille du 11 au 27 septembre.

DES EXPERTS VONT ETUDIER LES POSSIBILITES DES SURPLUS

Le ministère de l'agriculture des Etats-Unis projette de nommer des spécialistes en denrées qui travailleraient, tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger, à stimuler la demande étrangère en certains produits américains, tels que fruits, noix, tabac, coton, riz et autres produits agricoles dont la production excède généralement les besoins intérieurs normaux.

Le ministère a déclaré que ce travail aura, pense-t-on, une signification toute particulière lorsque l'approvisionnement en produits agricoles des Etats-Unis deviendra beaucoup plus important que maintenant par rapport à la demande.

Les hommes désignés pour ces fonctions représenteront officiellement le gouvernement des Etats-Unis pour entrer en contact avec les agences des gouvernements étrangers, les exportateurs, les importateurs et les groupes de consommateurs à l'étranger, et traiteront aussi directement avec les acheteurs étrangers aux Etats-Unis. Ils fourniront aux producteurs et aux expéditeurs des Etats-Unis des informations de première main sur la situation et l'évolution du marché à l'étranger, et étudieront les différents types d'informations et d'activités nécessaires pour développer les débouchés à l'étranger des produits agricoles des Etats-Unis.

LA PRODUCTION AMERICAINE DES PNEUS DE TRACTEURS

Selon des sources commerciales, à New York, la production des pneus de tracteurs et d'autres machines agricoles, aux Etats-Unis, représente maintenant plus du triple de celle des années qui ont précédé immédiatement la guerre, et restera au même niveau record pendant toute l'année 1948. La production de pneus de tracteurs et de machines agricoles est évaluée cette année à 4.800.000 unités, soit presque le même chiffre qu'en 1946. La moyenne de la période 1939-1941 était de 1.595.000 unités par an.

On estime que le nombre de tracteurs utilisés aux Etats-Unis a augmenté de plus de 500.000 unités pendant l'année dernière, et est passé à un total d'environ 2.777.000 unités.

AUTOUR DE L'ENVOI D'OR FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS

On précise dans les milieux autorisés que les envois récents d'or français aux Etats-Unis furent effectués en vertu des engagements contractés il y a plusieurs mois, et que ces transferts furent approuvés en juillet dernier par le parlement.

10 tonnes d'or arrivèrent aux Etats-Unis à bord du croiseur "De Grasso" et 90 tonnes viennent d'être embarquées à bord du croiseur "Georges Leygues."

Le stock d'or de la Banque de France, évalué depuis le 31 juillet 1947 à 64.817 millions de francs, et représenté par 395 tonnes d'or, demeure inchangé.

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN ÉGYPTE

SOCIÉTÉ ANONYME EGYPTIENNE

Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

Capital souscrit L.E. 1.000.000

Capital versé L.E. 500.000

Réserves au 1er juillet 1946 L.E. 125.000

Siège à Alexandrie : 18, rue Talaat Harb Pacha

Siège Social au Caire : 45, rue Kasr-El-Nil

TRAITE TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

R.C.C. 39

R.C.A. 692

LES MARCHES INTERNATIONAUX

Le 11 Octobre 1947.

FRUITS

• **La Palestine fournira à la Tchécoslovaquie** 250.000 caisses de citrons, 220.000 caisses d'oranges et 30.000 caisses de grapefruits d'ici la fin de novembre dans le cadre de l'accord de compensation.

• **Dans les milieux bien informés, on annonce que les chargements de bananes à destination de la métropole s'effectueront en octobre à une cadence très satisfaisante.**

Les Antilles exporteront 100 0/0 de leur production. Elles seront desservies par les bananiers: Moshitl, Guadeloupe, Musdale, Port-de-France, British Columbia, Express, Barfleur, qui chargeront au total 6.800 t.

La côte occidentale d'Afrique chargera 82 0/0 de sa production exportable soit 2.860 t. de Guinée, 750 t. de Côte d'Ivoire, et 3.150 t. du Cameroun, au total 6.760 t., dont 5.800 à destination de l'amétropole. L'Afrique du Nord recevra 360 t. et le Danemark 600 t.

Ces résultats sont dus à l'action tenace, des services intéressés des Colonies, de la Marine marchande et de l'Economie nationale.

BLE

• **A New-York, le blé et le maïs ont sensiblement réagi** le 2 octobre sur le bruit, non confirmé de la cessation des achats directs passés sur le marché par le gouvernement des Etats-Unis.

• **La récolte de céréales de la Tchécoslovaquie** est inférieure de 26 0/0 à la récolte précédente et inférieure de 33 0/0 aux prévisions gouvernementales.

• **Le prix de vente à l'exportation pour 1948-49 du blé canadien** destiné à la Grande-Bretagne a été relevé à \$2 le boisseau, contre \$ 1.55.

• Le département de l'Agriculture des Etats-Unis annonce que les superficies à ensemercer pour la campagne 1948 s'établissent de la façon suivante: blé, 40.038.000 ha; seigle, 983.200 ha.

Comparativement à l'année 1946, ces chiffres accusent respectivement une augmentation de 1.600.000 et de 202.000 hectares.

• Selon le "Board of Trade", les stocks visibles de céréales durant la semaine dernière ont augmenté en ce qui concerne le blé de 33.000 boisseaux, le maïs de 706.000 boisseaux, l'avoine de 1.471.000 boisseaux, le seigle de 258.000 boisseaux, et l'orge de 1.721.000 boisseaux.

Les stocks visibles de soja ont diminué de 66.000 boisseaux.

POIVRE

• **La récolte de poivre aux Indes pour la saison 1946-47 est estimée à 25.000 tonnes.** La consommation locale d'environ 12.000 tonnes par an laisse donc un surplus exportable de 13.000 tonnes. En tenant compte de stocks de 10.000 tonnes de la récolte précédente, la quantité totale disponible pour l'exportation serait donc de l'ordre de 23.000 tonnes.

D'après une déclaration du président de l'Association des commerçants intéressés, les acheteurs d'outre-mer et en particulier les Etats-Unis hésiteraient à acheter au cours actuel, étant donné que la mise sur le marché du poivre de Java provoquerait obligatoirement une baisse de prix.

RIZ

• D'après le délégué du Siam à l'International Emergency Food Council (Singapour), **le riz siamois est l'objet d'une grosse demande et connaît les meilleurs prix.** Le riz siamois est en effet payé à Singapour jusqu'à St. \$ 148 le picul alors que le riz de Birmanie n'atteint que Str. \$ 98. Le Siam enverrait avant la fin de décembre encore 140.000 tonnes de riz. Sur ce total, 20.000 tonnes ont été déjà chargées depuis le début de septembre. En outre, 20.000 tonnes de riz de Chiangmai attendent d'être transportées à Bangkok, pour être aussitôt embarquées.

• **Le quota de 750.000 tonnes de riz qui devait être livré par la Birmanie** pour la saison finissant fin septembre a été atteint et même dépassé puisqu'à cette date les exportations se sont élevées à 800.000 tonnes.

D'après une déclaration officielle les dégâts causés par les récentes inondations ont été réparés et la plupart des rizières ont été replantées. La Birmanie pense qu'au cours de la prochaine saison elle pourra exporter 1.500.000 tonnes.

• D'après le ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, la production rizicole a baissé en Birmanie mais s'est accrue en Chine.

Les prévisions de la première quinzaine d'août dépassent celles du mois de juillet avec une moisson actuellement estimée à 64.464.000 tonnes. Cette récolte est supérieure de 2 0/0 à celle de 1946 mais n'atteindrait que 90 0/0 de celle d'avant-guerre.

• **La Chine réclame d'urgence au Siam 20.000 tonnes de riz.** Cette demande serait en relation avec le stockage de vivres entrepris par le gouvernement de Nankin en vue d'une action décisive contre les troupes communistes.

• Au cours de la dernière réunion de l'International Emergency Food Council, **il a été décidé que le Siam livrerait en octobre 15.000 tonnes de riz destinées aux zones déficientes.**

• **Les inondations du Fleuve Pao au Siam ont détruit 6.400 ha de rizière à Roi-et** Ces inondations seraient dues à un système d'irrigation défectueux.

SUCRE

• **Le gouvernement yougoslave a décidé de créer un secteur libre pour le sucre.**

Les rations actuelles resteront en vigueur et leur prix sera maintenu. Quant au prix du sucre en vente libre, il sera fixé ultérieurement.

• **Le marché mondial enregistre des offres du Brésil et de Cuba** qui s'efforcent de réaliser avant que la prochaine récolte cubaine soit disponible. Il sera malaisé à Cuba de vendre ses excédents à moins que l'Europe dispose de dollars au titre du plan Marshall.

• **Le sucre cristallisé de Cuba, échéance octobre/novembre, est offert à 6,65 cents la lb fob et 5,47 cents seulement** échéance mars 1948.

Extrait des "Marchés Coloniaux".

Assurances

sur la vie

L'UNION-VIE

LE CAIRE: 7, Rue Fouad Ier

ALEXANDRIE: 2, Rue Debbané



PORT-SAID

FROM SEA

23/10/47 :

Benj. Tay
Alan Clore
Prometheus
Ocean Vigour
Anchises
Lyria
La Cordellera
Monongahela
Tolis
Calvosohatchee
Emp. Duchess
Artist
Pacific Importer
Arundel Castle
Zwyndrecht

FROM CANAL

23/10/47 :

C. of Khartoum
Staffordshire
Ennerdale
Wm. Strachan

FROM SEA

24/10/47 :

Santa Clara Victory
Eastbury
Tengluoz
Ekefors
Corinthian
Lake Alhabasca
Liburnia
El Hak
Clan Cameron

FROM CANAL

24/10/47 :

Cilicia
Ocean Courier
Klamathfalls
Tawall
Gervais
Antiklia
Lee Sang
Benrinnes

FROM SEA

25/10/47 :

Somersetshire
Merchant Royal
Johan De Witt
Br. Resolution
Ismir
Naninia
Shumanger
Br. Sincerity
Attila
Yoralovl
Mersa Matruh

FROM CANAL

25/10/47 :

Taurinia
Br. Holly
C. of Agra
Salwein
Becheer Island
Strathmore
Wave Victory
Munkerker
Clan Mackay
Torrens
Steel Seafarer
Redbank
Esso Glasgow

FROM SEA

26/10/47 :

Franz Klasen
Campeon
Sac No. 2
Gotland
Emp. Trooper
Emp. Ken
Canton
Naringa
Sea Prince
Samaria
Durness
Anteo
Machaon
Sac No. 2
Brezza
Dovrefjell

FROM CANAL

26/10/47 :

Br. Renown
Artist
Jalakanya
Punta Masco
Kota Baroe
Fort Bourbon
J.V. Aldenbarnewelt
Kyska
Maidan
Langleetarn
Miralda
Br. Hussar
Treveylor
Sistiana
Glenartney
Elizabeth Flanagan
Five Forks

FROM SEA

27/10/47 :

Craftsman
Walter Scott
Br. Gratitude
Darlen II
Cape San Diego
Clan Mackin'ay
Suncrest
William Strachan
Frontenac
St. Nazaire
Pan Europe
Br. Glory
Fosna

FROM CANAL

27/10/47 :

Kota Inten
A'an Clore
Br. Chancellor
Neo Thaunia
Kohistan
Inge Maersk
Br. Fusilier
Bahram
Br. Aviator
Puente Hills
Yellow Tavern

MARCDANISES ARRIVEES EN TRANSIT

Par le s.s. "Formosa" 22/10/47 :

257 Chests Tea, Tr. Istanbul.
43 Drums Coconut Oil, Tr. Li-massol.
14 C/s Crepe Rubber, Tr. Tel Aviv.
20 C/s Tea, Tr. Tel Aviv.
21 C/s Crepe Rubber, Tr. Haifa.
140 C/s Cardamons, Tr. Haifa.
50 C/s Coconut, Tr. Haifa.
100 C/s Tea, Tr. Haifa.
43 C/s Crepe Rubber, Tr. Haifa.
29 C/s Crepe Rubber, Tr. Haifa.
20 Drs. Indian Bichromate of Soda, Tr. Palestine.
4 Pkgs. Household effects, Tr. Tel Aviv.
136 C/s Henna Powder, Tr. Turquie.

MARCHANDISES ARRIVEES A L'IMPORTATION

Par le s.s. "Marine Flier" :

7 C/s Aircraft Spares.
13 C/s Printed Magazine in Arabic.
70 Bags Black Pepper
14 C/s Sole Crepe Rubber.
40 C/s Needles
9 C/s Porcelaine Ware
3 C/s Needles
5 C/s Pencils
10 C/s Torches
1223 C/s Tea
26 C/s Rubber Balloons
9 C/s Combs.

LISTE DES BATEAUX EN PARTANCE D'ALEXANDRIE

Destination	Bateau:	Agent:	Date:
Gènes, Marseille, New-York, Boston, Los Angeles et San Francisco	MOUNT MANSFIELD	American Eastern	7/11
— do —	MOUNT DAVIES	— do —	10/11
— do —	PRESIDENT POLK	— do —	12/11
France du Nord, Rotterdam, Anvers	GUNDA	Bernard	Début/11
Naples, Gènes, Marseille, U.S.A.	PACIFIC VICTORY	American Export	2/11
Freemantle (Australie) (de PORT-SAID)	PARTIZANKA	Bianchi & Oliver	15/11
Melbourne (Australie)	MISR	Soc. Misr	10-15/11
Naples, Gènes	ARGENTINA	Adriatica	11/11
— do —	BORSI	— do —	19/11
Tel-Aviv, Beyrouth, Haifa	— do —	— do —	13/11
— do —	ARGENTINA	— do —	6/11
— do —	DIANA	— do —	19/11
Port-Said, Suez et Bombay	ISLAMI	L. Savon	13/11
Mombassa, Beira et Durban (de Port-Said)	KOMNINOS	Abdel Hadi & Parasche	15/11
Benghazi, Gènes, Marseille	PHENIX	— do —	10/11
Massawa	PRA	Marittima Italiana	7/11
Nord de la France, Anvers	GIRONDE	Soc. d'Entreprises	3/11
— do —	WINTERSWYK	— do —	18/11

LISTE DES BATEAUX ATTENDUS A ALEXANDRIE

Nord de la France	WINTERSWYK	Soc. d'Entreprises	15/11
Nord de la France, Rotterdam, Anvers	GUNDA	Bernard	Début/11
Marseille	PHENIX	Abdel Hadi El Chamy & Paraschevas	4/11
— do —	ISLAMI	L. Savon & Co.	11/11
Amérique du Sud	LIBREVILLE	Scandinavian	13/11
Suède, Norvège	BARDALAND	— do —	10/11

LA SEMAINE COTONNIERE

MARCHE DE MINET EL BASSAL

En raison des fêtes du Courban Bairam, notre marché de Disponible demeura fermé Vendredi passé, et n'eut par conséquent que 4 jours ouvrables. Le volume des ventes cependant atteignit l'excellent total de 14,670 balles contre 16,859 durant la semaine précédente. Les ventes par variétés se répartissent comme suit:

	Cette semaine	La Semaine précédente
LONGUES SOIES		
	Balles:	
Karnak	5,655	5,270
Giza 7	534	1,458
Ménoufi	305	307
Maarad	—	33
		7,068
SOIES MOYENNES		
Giza 30	64	411
COURTES SOIES		
Ashmouni	3,101	4,568
Zagora	4,987	8,088
Mixte, Sékina etc.,	24	12
TOTAL DES VENTES	14,670	contre Balles 16,859

KARNAK

La demande continue à être excellente pour tous les classements de FGF/G à GOOD qui sont assez rares, et pour les hauts classements de FG/EXTRA à EXTRA.

Les prix payés pour les classements moyens sont en forts hausse, et demeurent stationnaires pour les autres classements.

Le FGF/G fut échangé à Tall. 46,50, le GOOD à Tall. 47,75/48, le G/FG à Tall. 49,—/49,25, le FG à Tall. 50,50/51, — le FG/EXTRA à Tall. 53,50, l'EXTRA — 1/4 à Tall. 55, —/55,50 et l'EXTRA à Tall. 56,50.

GIZA 7

La demande porta sur tous les classements de FGF à FG, mais les transactions toutefois furent moins nombreuses que la semaine précédente. L'offre sur cette variété est cependant assez petite, et les prix ne subirent pas de changement.

Le FGF fut payé Tall. 43,50, le FGF/G Tall. 44, — /44,25, le GOOD Tall. 45, — le G/FG Tall. 45,50/75 et le FG Tall. 46,50/47

MENOUIFI

Les classements moyens (G à G/FG) de cette variété continuent à être très demandés, mais sont toujours rares. Plusieurs transactions eurent lieu sur les hauts classements, et les prix d'une manière générale sont en légère hausse.

Le FGF/G fut échangé à Tall. 44,—/44,50, le GOOD à Tall. 45,—/45,50 le G/FG à Tall. 46,50, le FG à Tall. 47,50/48, — et le FG/EX à Tall. 49,—

ASHMOUNI/ZAGORA

La demande fut excellente tant pour l'Ashmouni que pour le Zagora, et les prix payés en fin de semaine, après avoir réagi légèrement entretemps, clôturèrent au plus haut.

En Zagora, le GOOD fut échangé à Tall. 39,50/75, le G/FG à Tall. 40,50 et le FG à Tall. 41,50.

En Ashmouni, le GOOD fut payé Tall. 40,50/75, le G/FG Tall. 41,75/42, — et le FG Tall. 42,75/43.—

FRANCO-STATION

De très nombreuses affaires en franco-station pour livraison novembre/décembre furent conclues cette semaine. Les prix pratiques pour les différents classements de nos principales variétés, mercredi dernier, furent les suivants:

ASHMOUNI: FGF/G Tall. 40, — GOOD Tall. 40,50 — 40,5/8, G/FG Tall. 41,75 FG Tall. 43,

ZAGORA: FGF/G Tall. 38,75 GOOD Tall. 39,50 — 39,75, G/FG Tall. 40,5/8 FG Tall. 41,50/41,5/8.

KARNAK: G/FG Tall. 49,25, FG Tall. 51.

AFFAIRES EN FILATURES

Par l'entremise de leurs organismes d'achat, la Belgique s'est assurée cette semaine 450 balles de Karnak, et l'Espagne 7.700 balles de Karnak et d'Ashmouni.

Il fut à un moment donné question d'annuler la transaction avec l'Espagne, car le "Consortio" voulait payer en "Sterling bloqués" (Spanish Account), mais il semble qu'une solution a pu être trouvée, et qu'il pariera en "Sterlings transférables".

Le Représentant du G.I.R.C. à Alexandrie, a demandé à ses fournisseurs habituels des types de coton de toutes variétés, et nous croyons savoir qu'ils initieront leurs achats très bientôt.

Les Indes sont toujours intéressées à nos cotons, mais n'ont pas consenti cette semaine à suivre la hausse du Karnak. Quelques transactions ont été conclues en Ménoufi et en Ashmouni et Zagora.

En général tous les Pays Européens sont actuellement sur notre marché, et n'hésitent pas à conclure des achats chaque fois qu'ils trouvent les moyens de les financer.

Le Board of Trade, par suite de l'absence de son Représentant en Egypte, qui sera cependant de retour cette semaine, fut hors du marché, sauf pour les hauts grades de Karnak.

LES EXPORTATIONS.

Les exportations de la semaine ont totalisé 12,045 balles de toutes variétés, contre 20,059 la semaine précédente. Elles furent dirigées vers les Pays suivants:

	Balles:
Italie	3,222 (Karnak, Ashmouni, Zagora)
Allemagne	2,458 (Karnak, Ménoufi, Ashmouni)
France	2,175 (Ashmouni, Zagora)
Belgique	1,885 (Karnak, Ashmouni, Zagora)
Australie	1,000 (Ashmouni)
Suisse	420 (Karnak, Amoun, Zagora)
Suède	600 (Zagora)
Grèce	230 (Ashmouni)
Hollande	55 (Karnak)
TOTAL	Balles: 12,045

En l'absence de statistiques officielles dont la parution a été retardée, nous donnons ci-dessous, d'après les manifestes des bateaux ayant quitté notre Port, les chiffres par variétés des exportations du mois d'octobre arrêtés au 26 crt.,

Karnak	14,648
Ménoufi	3,755
Giza 7	3,188
Ashmouni	18,085
Zagora	13,547
Divers	2,848
Balles	56,071

ETATS-UNIS.

Le Département de l'Agriculture des Etats-Unis, rapporte que les ventes de la semaine dans les 10 marchés de Disponible, ont atteint le chiffre sans précédente de 584.000 balles contre 463.000 balles la semaine précédente, et 160.000 balles pour la période correspondante de l'an dernier.

La demande est excellente et les prix en hausse. Les Filateurs Américains sont les principaux acheteurs du moment, tant pour livraison immédiate qu'éloignée. La demande porte principalement sur les classements "Strict low Middling" et au dessus d'une soie de 15/L6" à 1" 1/16. Les offres de 1" 1/8 et au dessus sont excessivement limitées et insuffisantes à satisfaire la demande.

Le Département de l'Agriculture a également estimé en date du 6 crt., la récolte mondiale de tous cotons à 25.000.000 de balles, contre 21.400.000 balles la saison dernière. Il y aurait lieu à notre avis de soustraire de ce chiffre 500.000 balles environ, représentant la différence dans l'estimation de la récolte Américaine, suivant le "Bureau" du 8 octobre

Les récoltes sont en augmentation, aux Etats-Unis de 3.000.000 de balles, en Chine de 200.000 balles, en Russie de 150.000 balles et pour tous les Pays d'Amérique du Sud, d'environ 800.000 balles.

Le Carry-over mondial au 31 juillet 1947 a été évalué à 17.500.000 balles, comparé à 24.200.000 balles la saison précédente; la grande réduction provenant des stocks aux Etats-Unis qui ont passé de 7.326.000 balles à 2.500.000. Aux Indes, le carry-over pour la saison est inférieur de 500.000 balles à celui de l'année précédente, et pour le reste du monde il demeure à peu près inchangé.

Ces Dames de la Corbeille

par CANDIDE

... qui vous révèle, ce qui se passe dans les coulisses.

LE POURQUOI DE LA HAUSSE

Les perspectives de la politique internationale ne sont pas très brillantes. Si l'on regarde plus près, ni la Grèce ni la Palestine ne conviennent à l'optimisme robuste. Sur place le choléra va son grand bonhomme de chemin... Si bien que nombre de gens se cassent la tête à découvrir les raisons de la récente hausse. La rentrée des capitalistes, l'abondance des fonds disponibles et autres prétextes de ce genre ne leur semblent pas susceptibles de contrebalancer les mobiles, disons au moins, de prudence, ci-dessus.

Mais un agent de chance à la vaste culture m'a soumis l'hypothèse suivante — qui paraît certes beaucoup plus logique.

Il s'agit de la révalorisation de l'or aux Etats-Unis.

— Mais, rétorquai-je à mon savant ami, ce bruit qui avait couru en effet la semaine dernière — une énième fois de plus — ne s'est pas confirmé, et pourtant le marché persévère dans ses bonnes dispositions.

— Vous pourriez même dire que ce bruit à été démenti. Mais nos gens de bourse savent par expérience qu'un démenti de ce genre n'engage qu'un très court avenir. N'a-t-on pas vu en certain pays un ministre des Finances lancer un emprunt huit jours avant une dévaluation de la monnaie en question!...

"Démenti ou non, les acheteurs actuels croient à une prochaine réévaluation de l'or, c'est à dire à une dévaluation du dollar, suivie de celle des autres monnaies".

Et mon interlocuteur de conclure:

— Vous savez que le raisonnement n'est pas si bête. Une dévaluation de l'or, c'est l'un des moins mauvais moyens de consolider le prix des marchandises et d'éviter la déflation, terrain de culture favorable au communisme outre-Atlantique aussi bien qu'en Europe.

VALEURS EN RETARD

Il m'est arrivé dernièrement de vous signaler des valeurs en retard... Et les cours subséquents ont justifié mes pronostics. C'est ce qui m'encourage à récidiver.

Il s'agit de valeurs de tissage cette fois.

Tout d'abord Tissage et Tricotage, sur les mérites de laquelle il est inutile d'insister et dont le coupon promet d'être des plus intéressants. On l'oublie tout simplement.

Et puis et surtout Tissage de la Soie. Là aussi nous sommes en présence d'une excellente affaire, des mieux menées et possédant un outillage de premier ordre qui lui permet de rivaliser avec la production étrangère. Mais elle possède de plus, pour un bon bout de temps, un avantage considérable. C'est que ses articles sont de toute évidence des articles de luxe et que, comme tels, il y a bien peu de chance qu'ils soient en butte à une concurrence d'outre-mer.

Et L'HELIO

Ce cheval de bataille de la spéculation est petit à petit devenu le roi des titres négligés. La Fondateur Hélio et l'Action itou sont bien au-dessous de leur valeur intrinsèque. Et les possibilités de développement sont là immédiats. Des lotissements pourvus de routes et de tous les travaux d'édiilité s'offrent aux acheteurs, tout comme en Amérique. L'aviation va de plus en plus faire d'Héliopolis un port d'importance mondiale. Enfin un hôpital vaste et parfaitement équipé va être construit par les soins de la compagnie dont les dirigeants prouvent coup sur coup qu'ils sont de sagaces animateurs.

UNE INTERESSANTE CONTROVERSE

Nous venons de voir la Financière et Industrielle faire un joli bond... Il a été provoqué — une fois n'est pas coutume — non par l'action du conseil d'administration mais par celle des actionnaires, ou, pour être plus précis encore par celle de l'Union des Actionnaires.

Il s'agit d'entrer en guerre pour obtenir un dividende plus élevé que les parcimonieuses piastres offertes par le Conseil de ladite société. Que cette initiative soit en fait justifiée, on ne le conteste guère, car les profits et réserves de la Financière et Industrielle sont des plus satisfaisants... et il est légitime qu'un capitaliste s'attende à jouir lui-même d'une telle situation plutôt que de savoir les copieuses distributions remises à l'époque de ses héritiers!

Il est cependant de vieux routiers de la corbeille pour grogner contre cette initiative. Ils prétendent que l'Union des Actionnaires devrait prendre surtout en considération l'intérêt de l'ensemble des actionnaires, et que ledit ensemble n'a rien à gagner à ce que les sociétés prudentes et avisées soient forcées d'étaler leur linge propre, leur linge resplendissant au grand jour. Car il y a un loup aux aguets, l'Etat armé de la loi sur les bénéfices exceptionnelles. Et il se pourrait que ce fût pour lui que l'Union des Actionnaires travaillât en fin de compte...

CONTRADICTION

Mais si Messieurs les capitalistes escomptent une dévaluation, il est étrange de constater que la rente égyptienne se maintient magnifiquement.

Un adolescent suit déjà, à la douce époque où nous vivons, que les fonds d'Etat sont parmi les titres qui trinquent le plus quand la monnaie fiche le camp.

En bien, c'est parce que notre rente échappe et à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur les successions.

Evidemment une comparaison mathématique de tous les risques ne justifie pas ce comportement de la cote. La double poussée traduit plutôt, au fond, un certain désarroi des esprits — qui se comprend assez facilement.





CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

Un début de semaine fulgurant

Le début de la semaine fut pour dire le moins fulgurant. On eut lundi une séance magnifique, une séance comme on n'en avait pas vue depuis bien longtemps. Déjà vendredi, on avait été plus ferme, mais rien ne laissait espérer la masse d'achats qui s'abattit sur la Corbeille. Les cours haussèrent, comme il se doit et l'on dut payer des prix élevés pour se couvrir.

Marché très soutenu

CAR, il ne faut pas oublier que durant les séances ternes provoquées par l'extension de l'épidémie de choléra, les professionnels étaient en général vendeurs. Le capital s'étant retiré sous la tente, ils pouvaient opérer à la baisse sans crainte. Mais lorsque le revirement survint, ils cherchèrent à se couvrir coûte que coûte. Le capital intervint, à ce moment, et les achats dépassant les ventes, les prix prirent une tendance ascendante. Cependant, il y eut en fin de séance des prix de bénéfices et le lendemain les nouvelles au sujet du choléra n'étant pas meilleures le marché redevint moins actif. Mais la tendance était toujours bonne et la réaction ne fut pas violente.

A l'heure actuelle, le marché digère la hausse avant de reprendre son élan.

Il faut dire que la moindre amélioration dans la situation sanitaire du pays lui donnera des ailes. Car les capitaux abondent et la situation de la plupart des sociétés anonymes égyptiennes est excellente.

Le bilan de la Financière

Le bilan de la Financière et Industrielle fait encore l'objet de toutes les conversations. Il est, en quelque sorte, le précurseur de beaucoup d'autres. Nous avons dit que la Financière aurait pu payer 140 piastres au lieu de 40. Si elle se contenta d'une maigre distribution aux actionnaires, c'est qu'elle veut

parer aux mauvais jours qui peuvent surgir. Mais le titre fut en quelque sorte la vedette de la Corbeille et gagna près d'une livre en cours de semaine. Des achats massifs eurent lieu. C'est qu'on s'est rendu compte que la prudence a des limites et qu'il faudra, l'année prochaine, si les profits sont égaux à ceux de l'année dernière satisfaire les actionnaires.

Nous nous attendons donc à une intensification de la tendance haussière de la Financière et Industrielle.

Héliopolis

Nous disions il y a quelque temps que le choléra, s'il peut affecter certaines valeurs, ne saurait avoir aucune répercussion sur l'Héliopolis. Cette société immobilière est peut-être le plus beau fleuron de la Corbeille. On avait baissé beaucoup durant la période de calme, surtout en part de fondateur, parce que les professionnels aiment beaucoup la part Hélio qu'ils vendirent à tours de bras. La part devait donc reprendre, dès que le courant fut modifié. Elle reprit, mais pas autant qu'on l'avait espéré. Il n'en demeure pas moins que c'est là un titre qui possède encore une bonne marge haussière.

Il y eut des achats discrets et suivis du capital en Domaine de Stouf. Au cours actuel le titre est assuré d'un rendement de 5 pour cent pendant plusieurs années.

L'avenir de la Kom Ombo

La Kom Ombo connu des jours heureux. On avait affirmé que l'épidémie de choléra allait retarder l'électrification des chutes d'Assouan. Ceux qui l'avaient affirmé se trompèrent lourdement puisque les contrats de concession ont été signés. Et Haute-Egypte, il y eut des achats le choléra n'ayant pas atteint la massifs en Kom Ombo qui d'un jour à l'autre gagna 50 points pour l'action et plus de 2 livres pour la part. Ce titre de père de famille reprend sa vogue d'antan. Si cette année, le coupon se-

ra encore relativement maigre, il est certain que l'an prochain, il redeviendra normal. Ceux qui savent attendre sont certains de connaître de bien plus hauts niveaux.

Orient Linen

UN titre qui intéresse un groupe de capitalistes qui connaissent à fond l'affaire est l'Orient Linen. C'est là une société dirigée avec énergie et compétence. Elle a fait d'excellentes affaires au cours de l'année et le coupon sera certainement supérieur à celui de l'an dernier. Mais à la société la prudence est de règle de sorte qu'il faut s'attendre à voir les réserves pourvus copieusement, avant toute distribution. Et la réserve revient en définitive aux actionnaires.

Nationale du Papier

LA Nationale du Papier, dans le domaine industriel, est une affaire de tout premier plan. Depuis que le titre était à sept livres, nous n'avons cessé de le conseiller. Aujourd'hui, il vaut près de douze livres et sa marge n'est pas encore épuisée. Nachaat pacha a invité la presse et quelques personnalités à visiter l'usine dimanche matin, à l'occasion de la mise en place de la machine pour la fabrication du papier blanc. Les journalistes et les invités pourront se rendre compte de visu de ce que représente cette industrie et de ses capacités de production. Ajoutons que toute sa production est vendue jusqu'à la fin de l'année.

Les perspectives de la Commercial Bank

LA Commercial Bank fut active au cours de la semaine. Elle s'achemine vers le pair et pour l'atteindre, il ne faudra plus que le bilan qui démontrera que le portefeuille de la banque est devenu beaucoup moins lourd et que les affaires traitées durant l'année ont été excellentes. Le portefeuille n'a plus que des titres traités en Bourse au dessus du pair, ce qui doit fatalement se répercuter favorablement sur les cours de ce titre.

La Plastics, titre d'avenir

LA Plastics qui avait été une des vedettes de la Corbeille n'a pas suivi le mouvement. Nous avons dit qu'il s'agit là d'un titre d'avenir, que les matières plastiques sont certainement appelés à connaître dans la vie des gens une place de tout premier plan. Mais ceux qui croient qu'ils peuvent d'ores et déjà récolter des dividendes seront déçus. La Société n'a pas commencé encore la production des articles base. Elle travaille certes, mais des articles courants. Elle ne fait pas encore les articles lourds. Dès qu'elle en commencera la fabrication, et la vente, le titre connaîtra une faveur insoupçonnée.

La tendance à la Corbeille

LA tendance boursière est bonne. Le sous-ton est solide. Le capital ne vend pas. L'industrie européenne est incapable de faire face à nos besoins. Il nous faut donc compter sur nous mêmes. Et tant qu'il en sera ainsi, il n'y a rien à craindre.

Gravure sur verre



Miroirs sur commande

N. ANTHOPOULO

ARGENTURE - BISEAUTAGE

POLISSAGE

GLACES DE COULEUR

22, rue Zaafarani (Bab el Chaarieh)

Tél. 50794 - Le Caire

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 24 AU 31 OCTOBRE 1947

DESIGNATION DES VALEURS	24 Oct. 1947	31 Oct. 1947	DESIGNATION DES VALEURS	24 Oct. 1947	31 Oct. 1947
FONDS D'ETATS & EMPRUNTS			SOCIETES IMMOBILIERES		
Emp. Nation. 3 1/4%	10790	10790	African Enterp.	900	900
Emp. Nation. 2 3/4%	10285	10295	Heliopolis Acts.	2700	2702
Emp. Coton. 2 3/4%	10030	10025	Heliopolis Fd.	6196	6300
			Heliopolis Jce.	2700	1700
			Delta Land	316	300
			Delta Land nom.	290	290
			Gabbari	412	405
			Immobilia	935	940
			Le Fayoum	157	161
			Siouf	904	895
			S.I.B.U.R.	375	375
			Al Chams	982	990
BANQUES ET SOCIETES DE CREDIT			SOCIETES INDUSTRIELLES ET DIVERGES		
Athènes	79	80	Oilfields	390	404
Banque de Commerce	670	680	GINNERS	129	129
Banque Misr	2244	2290	Astra	320	320
Commercial Bank	351	383	Beida Dyers	2834	2900
Foncier Act.	3070	3070	Sand Bricks	1380	1380
Foncier Fond.	5300	5540	Clothing	602	636
Foncier Obl. 1903	2272	2300	Frigorifique	2150	2000
Foncier Obl. 1911	1872	1890	Delta Trading	1020	1020
Land Bank Act.	868	882	East	390	390
Land Bank Fd.	6876	6980	Rice Mills	515	515
National Bank	3900	4020	Salt au port.	384	398
Crédit Alexandrin	575	562	Salt nom.	372	365
			Filature Nat.	2476	2540
			G.E.R.C.O.	542	560
			Fibres Text.	770	799
			Plastics	642	645
			Port-Said	572	580
			Pressage	1966	1966
			Ciment Tourah	2380	2380
			Bolanachi	354	356
			Tissage	—	1090
			Emballages	427	400
			Siegwart	1440	1392
			Financière	1006	1096
			Sucres Ord.	1010	1006
			Sucres Priv.	510	510
			Sucres Fd.	1744	1736
			Filature Misr	2340	2380
			Kafr El Dawar A.	2474	2474
			Kafr El Dawar B.	2640	2380
			Egrenage	1070	1070
			Tiss. Soie	2210	2210
			Papier	1116	1164
			Viticole	792	785
			Tractor	1370	1360
			United Entreprise	370	372
SOCIETES DES EAUX			SOCIETES COMMERCIALES		
Alex. Water	1650	1684	Bonded	1850	1834
Eaux du Caire Cap.	505	505	Frosted Food	204	206
Eaux du Caire Jce.	1660	1680	Cicurel	1320	1364
Eaux du Caire Fd.	10900	10900			
SOCIETES DE TRANSPORT ET CANAUX					
An. Am. Nile	705	680			
Suez Ile Série	4940	4900			
Delta Light Priv.	792	790			
Delta Light Fd.	885	885			
Eg. Shipping	400	380			
La Fluviale	—	860			
Menzaleh Acts.	87	87			
Menzalah Fd.	510	550			
Trams Caire Part Soc.	339	358			
Trams Alex. Div.	2000	2000			
Trams Alex. Jce.	218	219			
United Nile	1426	1426			
SOCIETES D'HOTELS					
Eg. Hotels	311	317			
Eg. Hotels nom.	300	296			
Nungovich	4174	4100			
Palestine	240	240			
Palestine nom.	246	248			
Upper	480	500			
SOCIETES HONCIERES					
Aboukir	242	252			
Anglo-Belgian	340	354			
Allotment	1140	1140			
Gharbieh Acts.	—	494			
Gharbieh Fd.	138	147			
New Egyptian	176	184			
Sidi Salem	350	364			
Kom Ombo Acts.	627	666			
Kom Ombo Fd.	4700	4976			
Behera	1440	1440			
Cheikh Fadl	512	537			
Union Foncière	960	940			

TEXTES OFFICIELS

Décret rectifiant certaines erreurs matérielles dans la teneur de la Loi No. 114 de 1946 réglementant la publicité immobilière, commises lors de sa promulgation.

Vu la Loi No. 114 de 1946 réglementant la publicité immobilière publiée au "Journal Officiel" No. 85 du 24 août 1946 :

Vu qu'après la publication de ladite loi, certaines erreurs matérielles comises lors de sa promulgation y ont été relevées et que ces erreurs qui sont de nature à en rendre la teneur différente de celle définitivement approuvée par le Parlement, consistent dans l'omission, dans le texte arabe, du mot (Illa) de l'alinéa 3 de l'article 5 et l'addition d'un alinéa final à l'article 17, ainsi conçu : "le tiers sera réputé de bonne foi s'il n'a su ou n'a pu savoir la cause de la demande" :

Vu qu'on a également constaté l'existence d'une erreur dans la mention des deux articles visés à l'article 18, résultant du renvoi, dans l'alinéa 1er dudit article, à l'article 15, au lieu de l'article 14, et dans l'alinéa 2, à l'article 16, au lieu de l'article 15;

Vu que la rectification de ces erreurs s'impose, et ce en ajoutant le mot (Illa) entre les deux (Assaroh) et (Binnisbah) dans le texte arabe de l'article 5, alinéa 3, en supprimant le dernier alinéa de l'article 17 et en remplaçant les Nos. 15 et 16 des articles auxquels renvoie l'article 18 par 14 et 15;

Sur la proposition du Ministre de la Justice et l'avis conforme du Conseil des Ministres;

Art. 1. — Seront rectifiés les articles 5, 17 et 18 de la Loi No. 114 de 1946 réglementant la publicité immobilière, publiée au "Journal Officiel" No. 85 du 24 août 1946, de sorte qu'ils soient ainsi conçus :

Article 5. — "Chaque bureau de publicité sera exclusivement compétent pour rendre publics les titres relatifs aux immeubles situés dans sa circonscription.

Si les immeubles sont situés dans les circonscriptions de plusieurs bureaux, la publicité devra être faite dans chacun de ces bureaux.

Un répertoire sera tenu dans chaque bureau pour les titres qui y seront rendus publics.

Les certificats hypothécaires requis seront dressés d'après les indications contenues dans ce répertoire.

Ces certificats indiqueront le service de transcription qui sera opéré la publication des titres, toutes les fois qu'il s'agira de titres rendus publics avant l'entrée en vigueur de la présente loi".

Article 17. — "La transcription ou l'annotation des demandes visées à l'article 15 aura pour effet de rendre le droit du demandeur, s'il est constaté par un jugement dûment annoté, opposable à ceux qui ont acquis des droits réels à partir de la date de la transcription ou l'annotation de la demande.

Ce droit du demandeur ne sera pas opposable aux tiers qui, de bonne foi auront acquis leurs droits avant la susdite annotation ou transcription."

Article 18. — "Toute partie intéressée pourra demander au juge des référés la radiation de l'annotation visée à l'article 14; le juge ordonnera la radiation si le titre de la créance est sérieusement contestée.

La partie intéressée pourra également demander au juge la radiation de l'annotation ou de la transcription visée à l'article 15; le juge ordonnera la radiation s'il estime que la demande annotée ou transcrite n'a été introduite que dans un but purement vexatoire".

Art. 2. — Le Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent décret.

29 septembre 1947.

FAROUK.

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Arrêté ministériel No. 557 de 1947 portant institution de la chambre de l'industrie hôtelière

Art. 1. — Sera constituée une chambre industrielle pour représenter l'industrie hôtelière.

Son statut fondamental annexé au présent arrêté est dûment approuvé.

Cette chambre sera dénommée: La Chambre de l'Industrie Hôtelière d'Egypte.

Art. 2. — Le présent arrêté entrera en vigueur dès sa publication au "Journal Officiel".

19 octobre 1947.)

Une conférence commerciale du Proche-Orient à Budapest

La Chambre du Commerce et de l'Industrie hongroise tient tous les mois des réunions commerciales, traitant principalement du Commerce avec l'étranger. Une de ces réunions, tenue récemment, a été consacrée au commerce avec le Proche et le Moyen-Orient. Les différents orateurs ont brossé un excellent tableau de la situation commerciale dans les différents pays du Proche-Orient, mettant l'accent sur les possibilités du Commerce entre la Hongrie et ces pays.

En conclusion, ils ont exprimé l'opinion que le rétablissement des relations commerciales de la Hongrie avec le Proche-Orient est vital pour elle. La première tâche pour y arriver est d'éliminer les difficultés techniques actuelles. D'autre part, des représentants commerciaux devraient être envoyés dans cette partie du monde pour y établir des bureaux d'information et analyser les possibilités des différents marchés.

Les délégués de l'Egypte, de l'Iran et de la Turquie ont pris la parole au cours de la réunion.

Le délégué égyptien a parlé de la situation commerciale de l'Egypte en général et a établi une liste des principaux articles que peut exporter l'Egypte. Il a ensuite souligné l'importance que revêtaient autrefois les exportations hongroises en Egypte. En ce qui concerne la situation actuelle, le délégué égyptien a simplement rappelé qu'en 1937 la Hongrie a exporté en Egypte des marchandises pour une somme de 11.500.000 pengos. Si l'on tient compte du fait que le pouvoir d'achat des pays du Proche-Orient pendant la guerre a beaucoup augmenté, il devient évident que ce montant pourra être fortement accru.

Le directeur de la Chambre de Commerce Proche-Orientale de Hongrie, a ensuite parlé du "plan de trois ans" actuellement en vigueur en Hongrie et qui régularisera la vie économique du pays. Cependant, la tendance du plan en ce qui concerne le commerce hongrois avec l'étranger semble indiquer un système préférentiel d'échange avec les pays voisins, en réduisant au minimum le commerce avec les autres.

LE LOGEMENT EN EGYPTE

(suite de la page 7)

Le Gouvernement pourrait ainsi étendre son rayon d'action sur les matériaux de construction en prenant en main l'exploitation des carrières et fours à chaux et en créant des centres de fournitures dans des quartiers accessibles. Le Gouvernement possède certainement les moyens que ne possèdent pas les particuliers et il pourra surmonter toutes ces difficultés en ce qui concerne la construction, comme il l'a fait pour les produits d'alimentation. Les matériaux de construction, le fourrage et le combustible fournis à des conditions raisonnables, rendraient la construction abordable aux particuliers et ce jour-là, le nombre de logements augmentant, on ne tarderait pas à voir naître la concurrence entre constructeurs, et les loyers, avec le jeu libre de l'offre et de la demande, baisser naturellement sans l'intervention de ces lois restrictives qui ne font qu'accroître la crise.

Pour arriver à diminuer autant que possible le prix des matériaux de construction, ou tout au moins pour empêcher qu'il n'augmente dans de trop fortes proportions, la seule chose que le Gouvernement puisse, à notre avis, faire est de faciliter la question des transports: transports maritimes entre les pays producteurs et l'Egypte, transports par rail et transport fluvial d'Alexandrie au Caire, des endroits où se trouvent les carrières jusqu'aux villes, et enfin, transport dans l'intérieur même des villes et dans les parties suburbaines de celles-ci.

Des prêts peuvent être consentis par l'Etat aux offices publics, aux sociétés et aux fondations d'habitations à bon marché en vue de l'acquisition, de la construction, de l'aménagement ou de l'assainissement de maisons à bon marché ou de l'acquisition de petites propriétés dans des conditions spéciales.

L'état social est partant branlant et on craint à tort ou à raison un tas de choses. Or, ce n'est pas en laissant des abus criants se commettre sans les brider, ce n'est pas en laissant s'augmenter le nombre des expulsés et des mécontents sans les secourir que l'Etat consolidera le Bloc Social et rétablira la confiance.

MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 22 AU 29 OCTOBRE 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Fèves Nab. Zaw.	690	50	Blé	35287	Mais Oweiga	3540.
	Fèves Makmoura Zaw.	773	100	Fèves	3293	Helba	2617
	Fèves Makmoura Moy.	710	150	Lentilles	1467	Lupins	429
	Lentilles Ent. Zaw.	445	50	Orge	1652	Sesames	3850
	Helba Moy.	430	100	Mais N el Gam	1706	Arachides	294
ATAR EL NABI	Fèves Nabati Zaw.	700	200	Ble	36898	Lupins	505
	Sesames Bl. Zaw.	695	130	Fèves	3232	Bersim	253
				Lentilles	2190	Sesames	00
				Orge	1710	Lubia Sec	50
				Mais N el Gam	3452	Ferik	50
				Mais Oweiga	16701	Grain De Lin	80
				Helba	3456	Tibn Unité 100 K.	11682
ALEXANDRIE	Orge Zaw.	175	106	Fèves	3115	Helba	548
	Fèves Mak. Moy.	675	166	Lentilles	1061	Lupins	1008
				Orge	6825	Sesames	1535
				Mais N el Gam	5	Riz Non Decort	96125
				Mais Oweiga	220	Riz Glacé	10174
ROSETTE	Riz Glace en Sac (80 Oks N. 1)	306.5—309.5					
	Riz Blanchi au G. (Ardebs 200)	613—619					

Nouvelles Sociétés

En commandite

simple

Raison sociale: A. Ghini & Co.

Associés: Alexandre Ghini et un commanditaire.

Capital: L.E. 3000.

Objet: l'exploitation d'une entreprise de fabrication et de vente de mobiliers et décorations d'intérieurs, ainsi que l'importation et le commerce d'accessoires.

Signature et gérance: A. Ghini seul.

Date et durée: deux ans à partir du 1er Juillet 1947.

Siège: Le Caire, No. 2, rue Chawarby.

En nom collectif

Raison sociale: P. Pappalettera & Fils.

Associés: Pasquale Pappalettera, Giuseppe Pappalettera et Felice Pappalettera.

Capital: L.E. 1050.

Objet: le Commerce d'Importations, ainsi que l'achat et la vente des pièces et Accessoires Electro-techniques des Autos, Camions et Radio, y compris les Batteries et les réparations v adhérentes.

Signature et gérance: les trois associés conjointement ou séparément.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Janvier 1948.

Siège: Le Caire, 64 rue Ibrahim Pacha.



Raison sociale: Alexandre Vidalis & Co.

Associés: Alexandre M. Vidalis et Nivolas Couzvaris.

Capital: L.E. 3750.

Objet: l'exploitation dun magasin de nouveautés sis à Alexandrie, rue Mosquée Attarine, No. 109.

Signature et gérance: Alexandre M. Vidalis seul.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Octobre 1947.

Siège: Alexandrie, rue Mosquée Attarine No. 109

"WHAT'S THE QUICKEST WAY TO AN EXECUTIVE POSITION?"



Men have asked us that question for 36 years, and for 36 years the answer has been the same :

Master the underlying principles of business and industry. Study Production, Accounting, Finance and Marketing — not separately, but in relation to each other. Learn the fundamentals of not ONE, but ALL of these four major business functions.

Men who direct the activities of others must have this kind of knowledge. It enables them to see beyond the specialized activities of one department. It broadens their vision, allows them to understand the problems of the business as a whole—the plant, sales force, treasurer — and to tell at a glance where the business stands by reading its financial reports.

More than 425,000 executive-minded men have obtained this essential training through the Alexander Hamilton Institute's Modern Business Course and Service. Thousands of them now head corporations or their own small businesses. The Institute's pro-

gram is especially valuable because it is designed for busy men. It can be completed without interrupting normal business routine.

It is authoritative because of the many prominent contributors to this Course, among them: Thomas J. Watson, President, International Business Machines Corp.; Frederick W. Pickard, Vice President and Director, E.I. du Pont de Nemours & Co.; Clifton Slusser, Vice President, Goodyear Tire & Rubber Co. The Course is basic, thorough and scientific.

FORGING AHEAD IN BUSINESS... FREE!

The Institute's stimulating, descriptive booklet — «FORGING AHEAD IN BUSINESS»—explains how the Modern Business Course and Service is brought to subscribers in convenient, time-saving form . . . how it can give you immediate help in your present job while preparing you for opportunities in the future. A copy is yours for the asking. No cost or obligation involved. Simply fill out and mail the coupon below.

ALEXANDER HAMILTON INSTITUTE



YOUR FUTURE INSTITUTE
P.O. Box 284
CAIRO, EGYPT.

Please mail me, without cost, a copy of the 64-page Book — «FORGING AHEAD IN BUSINESS», of the Alexander Hamilton Institute, New York.—

Name.....
Business Address.....
Position.....
Home Address.....

Raison sociale: Joseph Mesrié & Fils.

Associés: Joseph Mesrié, Edouard Mesrié et Ibrahim dit Albert Mesrié.

Capital: L.E. 6000.

Objet: le commerce de gros, demi-gros et détail, l'importation et l'exportation de toutes espèces de filés et de tissus y compris la soie, le coton, la laine, le lin, etc.

Signature et gérance: Joseph et Albert Mesrié séparément.

Date et durée: deux ans à partir du 15 Août 1947.

Siège: Le Caire.



Raison sociale: Paradelli & Co.

Associés: Constantin Paradelli et Photinie Paradelli.

Capital: L.E. 6600.

Objet: l'exploitation de l'Hôtel Pension Anglo-Suisse, sis au Caire, 14 rue Champillon.

Signature et gérance: Constantin Paradelli seul.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Août 1947.

La Bière STELLA

PASTEURISÉE

est une boisson

saine et

hygiénique

recommandable

en temps

d'épidémie